



HAL
open science

Médiation

Gérard Régimbeau

► **To cite this version:**

Gérard Régimbeau. Médiation. Dans Gardiès Cécile, dir. Approche de l'information-Documentation : concepts fondateurs, Cépaduès Editions, p. 75-115, 2011, 978-2-85428-982-4. hal-02069431

HAL Id: hal-02069431

<https://hal.science/hal-02069431>

Submitted on 26 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Médiation

Gérard Régimbeau

Version définitive : Régimbeau Gérard. Médiation. Dans Gardiès Cécile, dir., *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*, Cépaduès, 2011, 75-114.

Introduction

1. DEFINITIONS

1.1.Médium

1.2. Les définitions de « médiation »

1.3.Les termes et le champ de la médiation

2. THEORIES DE LA MEDIATION

2.1.Médiations et philosophie

2.2.Recherches en médiations

2.3. Médiation et médiologie

3. MEDIATIONS DOCUMENTAIRES

3.1. Médiations et documentologie

3.2. Un exemple de médiation documentaire : l'image fixe

3.3. Le documentaliste médiateur

Conclusion

Bibliographie

Introduction

Au delà du champ de l'information-documentation, la médiation est, plus globalement, un des concepts fondamentaux des Sciences de l'information et de la communication. Son emploi dépassant les acceptions théologique, philosophique et socio-juridique qui furent les siennes durant des siècles, a essaimé dans les champs les plus divers, notamment dans les études des médias, et s'est substitué, plus ou moins définitivement, à des notions créées pour les domaines de l'enseignement, de l'éducation populaire ou de l'animation socio-culturelle. La désignation de ses formes appelle un complément l'adjectivant pour être située plus exactement : médiations internationales, médiations politiques, juridiques, sociales, culturelles, ou bien médiations muséales, pédagogiques, informationnelles, documentaires : il semble que, progressivement, la compréhension de chaque action humaine se développe en distinguant en elle une dimension se rapportant à la médiation.

Parce qu'ils appartiennent à des secteurs « invisibilisés » ou trop naturalisés (au sens barthésien des *Mythologies*) de nos rouages socio-culturels, les aspects de la médiation qui ont trait à la documentation demeurent, dans ce territoire vaste et diversifié, encore mal évalués. Nous reviendrons sur les aspects étymologiques ou définitionnels selon les points abordés, mais on peut déjà noter que grâce à ce concept et à partir de lui, il est possible d'étudier de nombreuses dimensions impliquées par l'information-documentation et leurs objets. Leur approche peut mobiliser les sciences humaines (la sociologie, l'économie, l'histoire par exemple) ou formelles (informatique, mathématique, physique, etc.). Ses caractéristiques relèvent de situations¹ mettant en présence des acteurs humains, des idées, ainsi que des objets

¹ Nous n'aborderons pas les notions d'intermédiation et de remédiation se rapportant à d'autres champs,

et des facteurs matériels. Autrement dit, des intentions, des techniques et des documents (supports et informations : textes, images, sons, etc.) en vue d'une communication. Avec la documentation, en tant que fonction et espace, non pas seulement intermédiaires mais d'« intermédialité », où sont représentés et matérialisés l'information et le document pris en charge par des personnes à destination d'autres personnes, nous abordons un des domaines où le terme est employé pour désigner une action de relation. Le terme fait alors référence à l'acception qui implique un processus d'échange, de transmission et de traduction. La difficulté de ce sens particulier tient au fait qu'on peut alors entendre ces situations, objets, personnes et actions comme des éléments nécessaires d'une médiation physique ou comme les entités reconnues d'une médiation symbolique. Dans les deux cas on a recours au concept de médiation mais pour désigner deux approches : l'une forgée dans le creuset des sciences de l'information et de la communication et l'autre, principalement, en ethnologie. L'information-documentation nous invite ainsi à convoquer des sens en accord avec différents points de vue : nous aborderons successivement les aspects définitionnels, théoriques et pratiques pour cerner les « capacités » d'un terme et d'un concept dont l'utilisation extensive semble parfois échapper à toute rigueur sémantique.

1. DEFINITIONS

1.1. Médium

De nombreux champs scientifiques, mais également les mondes professionnels et sociaux, utilisent le concept de médiation. Il peut être question, par exemple, de médiation sociale ou familiale dans un sens juridique lorsqu'il y a intervention d'un tiers pour régler des différends à l'amiable. Etymologiquement le terme de médiation renvoie à « milieu, intermédiaire, moyen » c'est d'emblée une référence large et d'une grande polysémie.

Avant d'observer d'autres sens, il faut convenir que le terme de « médium » pourrait être considéré comme la clef étymologique du champ sémantique, et ses anciennes acceptions d'« argument » d'une thèse (d'après Littré), de « consensus », comme un contrat entre des parties ou de « personne servant d'intermédiaire », entre des groupes humains ou entre les vivants et les morts, contiennent les sens actuels. Un retour vers les racines latines nous apprend que « medius » ou « medium » est le doigt médian ou majeur : celui du milieu. Mais c'est surtout la forme « medium » qui, par extension des sens de moyen et de milieu, désignera une substance se mélangeant à des composants dans la terminologie des arts ou de la chimie. En peinture ou en gravure, un médium, au sens originel, est une substance qui permet d'allonger l'encre ou la peinture. Plus récemment, il a acquis dans le vocabulaire général des arts plastiques une signification associant moyen et support, et désignant un moyen d'expression englobant matériaux, support et vecteur : peinture, photographie, film, vidéo sont devenus des médiums. Le terme « médium » réalise ici la distinction qu'on retrouve, parallèlement, employée pour le livre ou le numérique signifiant qu'au-delà de leur fonction technique ou de support ils tiennent un rôle spécifique de moyen d'information et de connaissance.

On retrouve par ailleurs le terme de médium avec le sens de support ou de véhicule en philosophie lorsqu'il s'agit de nommer un phénomène intermédiaire de matérialisation ou d'objectivisation permettant l'expression, la diffusion ou le transport des idées ou bien lorsqu'on désigne par là un moyen médiat permettant d'accéder à une chose par l'intermédiaire d'une autre, quand cette relation n'est donc pas immédiate. De nombreuses

notamment juridique et pédagogique, bien qu'on les rencontre peu à peu en SIC.

acceptions seront dérivées de la notion de « moyen » ou « milieu » en tant qu'élément reliant ou intervenant au milieu d'autres choses, jusqu'à la définition de « média » (dit parfois « médium » surtout dans les années 1960 sous cette acception) qui doit alors s'entendre comme une abréviation de « mass media », décisive pour les sciences de la communication, en tant que « *support de diffusion de l'information...* ». Cette définition du *Petit Larousse* (édition de 1993) continue en précisant : « ...*constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un groupe* ». Etant elle-même directement concernée par ces fonctions, l'information-documentation, a fait des termes « médium » et « médiation » des outils importants, mais le cadre des études médiatiques n'a pas été le seul incubateur.

Du média défini comme une entité réunissant les fonctions de support, de diffusion, d'expression et de transmission à la médiation définie comme l'action du media mettant en œuvre l'ensemble de ces fonctions, on boucle la boucle d'un trajet des acceptions intéressées par les véhicules d'information et repérant en eux des processus de médiation ou de médiatisation (nous reviendrons sur ces distinctions). On ne quittera pas cette notice du *Petit Larousse* sans avoir noté que la définition convoque le terme « intermédiaire » pour qualifier un « média », retrouvant un mot qui incorpore lui-même le suffixe « média » et appuyant par là une nouvelle fois le caractère relationnel de ce phénomène.

Dans le cadre des SIC, principalement, on retrouve le terme « médium » pour apporter précisément une alternative à la catégorie de « média ». On le rencontre au pluriel, sous une forme française (« médiums ») transformant l'orthographe latine, à l'instar de « médias ». Même s'il peut prêter le flanc à de petites ironies sur sa connotation médiumnique (!), il demeure le plus approprié pour signifier à la fois le véhicule d'une inscription : son support et son moyen de diffusion. Un médium est ainsi le vecteur d'une information, synonyme parfois de « support » et reflétant ailleurs une notion plus affinée : ainsi le papier sera le support du médium qu'est le livre ou l'affiche, et le numérique sera le support du médium cédérom ou du médium photographie, etc. Mais s'il a concurrencé le terme de « support » qu'on utilise fréquemment en documentation, ce dernier a connu, de son côté, une extension (une migration) en communication graphique, par exemple, qui l'utilise pour toutes sortes de vecteurs : le dépliant, la plaquette, l'affiche, le magazine, la carte, le *flyer*, la vidéo, seront ainsi dénommés des « supports » alors que logiquement (ou en théorie de la l'information-communication), il conviendrait d'y voir des médiums et pour certains des médias.

1.2. La médiation dans ses définitions

Cette précision étant faite sur le noyau étymologique - qui n'en épuise pas la teneur, loin s'en faut - revenons au terme de « médiation ». Les origines de son utilisation de plus en plus marquée pourraient être recherchées dans toutes les sciences, y compris physiques, biologiques ou chimiques. Le terme recouvre même un système conceptuel entier dans une « Théorie de la médiation » - ayant conquis par là une forme d'« exclusivité » ou de *copyright* (!) en la matière puisqu'on ne pourra plus invoquer une théorie de la médiation au singulier sans référence à cet « antécédent » - élaborée dans le champ des sciences du langage et de l'anthropologie clinique. Défendue par les médiationnistes, elle émane de l'Ecole dite de Rennes, autour de Jean Gagnepain, linguiste, et Olivier Sabouraud, neurologue, tous deux anciens enseignants-chercheurs à l'Université de Rennes, décédés en 2006. Un dossier de la revue *Le débat*² a présenté cette théorie qui semble vouloir tendre une passerelle entre sciences humaines et clinique d'une part, et, d'autres part, entre sciences et éthique. Si l'on se réfère aux textes médiationnistes, on saisit l'intérêt indéniable des observations et questions

² Cf. *Le Débat*, n° 140, mai-août 2006, qui rassemble un dossier sur la question sous le titre : "Une nouvelle théorie de l'esprit : la médiation", p. 66-151.

cliniques qu'elle suppose, mais on constate, sur le plan explicatif, une sorte de repliement théorique voulu, plutôt soucieux d'alimenter de toute force une théorie (néo-théorie ?) que de soumettre les idées au débat scientifique. On n'y trouve pas, par exemple de mise en relation ou en confrontation avec les SIC. Mais laissons cette parenthèse pour nous intéresser aux liens plus essentiels unissant les pôles définitionnels et conceptuels de l'information, de la communication et de la médiation.

Dans un dictionnaire des sciences humaines³, le sens philosophique de « médiation » est mis en avant avec Hegel. Il a, en effet, popularisé cette notion en désignant par elle l'acte de passer d'un premier terme à un second terme différent qui est l'antithèse du premier. Dérivant de ces significations, la médiation, en sémiotique, est assimilée à une série de formes intermédiaires passant de l'état d'une figure à une autre figure à travers la transformation d'états successifs.

Pour nous en tenir à d'autres exemples choisis dans les sciences humaines, on évoquera l'utilisation du modèle théorique de Durkheim (1858-1917) où « médiation » désigne l'ensemble des rites, sacrements et croyances dans la religion. L'anthropologie peut aussi considérer que des peintures ou des sculptures préhistoriques font office de médiateurs entre le monde des vivants et le monde mythique ou le monde des morts : l'image par sa force considérable peut à la fois dresser un mur et ménager des passages. Ce modèle poursuivi en sociologie considère la médiation comme écran entre le sujet et l'objet, et comme lien lorsqu'il s'agit des rapports médias-communication (réception, public). Antoine Hennion, dans le champ de la sociologie du musical a beaucoup développé le concept. Il relève aussi l'imprécision du mot mais admet que, jusque dans ses ambiguïtés, le concept est avantageux en opérant une promotion théorique de l'intermédiaire : « *la médiation est ce qui fait l'art, juste entre le geste et la chose* » (Hennion, 1993 a : 236)⁴, et il avance l'idée de « *procédures de médiation* » (Hennion, 1993 b)⁵. Nathalie Heinich mènera en sociologie de l'art des recherches attentives également aux éléments médiateurs qui façonnent les conditions de la singularité artistique et s'attachera à montrer ce que pourrait être une « sociologie de la médiation » si cette dernière se préoccupait des « médiateurs », *au sens d'opérateurs de transformations - ou de « traductions » - qui font l'art tout entier, en même temps que l'art les fait exister* » en s'inspirant à la fois du constructivisme et de la sociologie des sciences et des techniques (Heinich, 2001 : 66-67)⁶. C'est un aspect de la de médiation qui peut aussi être très opérant en documentation pour l'analyse des procédures susceptibles d'être des objets de deuxième degré.

D'un point de vue plus général dans le champ des Sciences de l'information et de la communication, Yves Jeanneret précise, dans le projet éditorial de la collection *Communication, médiation et construits sociaux* des Editions Hermès-Lavoisier qu'il dirige que « *le terme médiation désigne [...] l'espace dense des constructions qui sont nécessaires pour que les sujets, engagés dans la communication, déterminent, qualifient, transforment les objets qui les réunissent, et établissent ainsi leurs relations. Pratique qui n'est jamais, ni immédiate, ni transparente. Ces constructions relèvent à la fois d'une logistique (la médiation exige des conditions matérielles), d'une poétique (la médiation, qui n'est pas simple transmission, invente des formes) et d'une symbolique (la médiation ne fait pas que réguler, elle institue). La création et l'évolution des dispositifs médiatiques contribuent à ces processus [...]* ».

³ *Dictionnaire général des sciences humaines*. Paris : Editions universitaires, 1975, p. 580-581.

⁴ HENNION Antoine, 1993 a. *La passion musicale : une sociologie de la médiation*. Paris : Edition Métailié. La médiation, ou comment s'en débarrasser, p. 221-236.

⁵ HENNION Antoine, 1993 b. L'histoire de l'art : leçons sur la médiation. *Réseaux*, juillet-août, n° 60, p. 9-38.

⁶ HEINICH Nathalie, 2001. *La sociologie de l'art*. Paris : Ed. La Découverte. 122 p. Coll. Repères ; 328. Chapitre VI. « Médiation », p. 58-73.

La médiation est devenue un objet de recherche important en SIC. La Section (des SIC) du Conseil national des universités (CNU) le rappelle : « Elle considère que les SIC recouvrent particulièrement : [...] 2. L'étude, d'une part, des processus, des productions et des usages de l'information et de la communication, d'autre part, de la conception et de la réception de celles-ci. Ainsi que l'étude des processus de médiation et de médiatisation. »⁷ Si l'on se rapproche de la définition de la médiation telle qu'elle est donnée dans le *Dictionnaire encyclopédique des SIC*, elle peut représenter « L'articulation entre la dimension individuelle du sujet et de sa singularité et la dimension collective de la sociabilité et du lien social »⁸. L'exemple du langage constitue une médiation, non seulement comme une certaine philosophie suppose qu'il est médiateur de la pensée, mais au sens de l'appropriation singulière des codes collectifs. Dans la communication elle se définit, au minimum, comme le lien entre l'énonciateur et le destinataire. La médiation est une dialectique entre le singulier et le collectif qui suppose l'oubli du singulier pour la mise en œuvre d'une forme collective d'appartenance (Lamizet et Silem, dir., 1997). Ces règles d'appartenance structurant l'espace social s'expriment dans les formes de communication entre les acteurs qui en font partie. En ce sens, la médiation est considérée comme une institution (cohésion et régulation de l'organisation sociale) et désigne donc un ensemble d'activités avec des acteurs (médiateurs), des lieux et des temps (Lamizet, 1995 : 144-146)⁹. Dans la mesure où les types de médiations ordonnent la production, la diffusion et l'appropriation de l'information au sein de l'espace public (Lamizet, 1995)¹⁰, elles revêtent une importance majeure pour l'analyse du politique et du culturel.

Cette notion a été adaptée dans le domaine culturel pour évoquer les formes d'interventions à l'attention du public d'une exposition, du lectorat d'une revue ou des visiteurs d'un monument, pour ne prendre que trois exemples. Bernard Lamizet peut alors affirmer que la culture se donne à voir par la médiation : « les pratiques culturelles que nous mettons en œuvre sont, par définition, des formes de médiation, puisque c'est par elles que nous prenons conscience de notre appartenance (Lamizet, 1999 : 19)¹¹. A propos du patrimoine, Daniel Jacobi évoque la médiation dans un sens identique : « La médiation correspond à toutes les formes d'intervention à caractère culturel organisées à l'attention des visiteurs. Elle est médiation dans la mesure où elle se situe entre le patrimoine et les publics avec la volonté de contribuer, aussi bien à favoriser le moment de plaisir de la découverte ou un temps de délectation, qu'à faciliter le travail d'appropriation de connaissance. [...] L'idée de l'intermédiaire, contenue étymologiquement dans cette notion, postule implicitement la nécessité de modifier un rapport qui, précédemment, était établi sans tiers médiateur. Le médiateur est celui qui s'interpose entre deux catégories d'acteurs, soit pour remédier aux décalages entre la culture savante du spécialiste et celle lacunaire, du novice, soit entre l'oeuvre ou le monument dont la complexité ou l'opacité rendent la perception esthétique spontanée laborieuse ou même impossible » (Jacobi, 1999)¹².

Alex Muchielli, quant à lui, propose de distinguer en plus des médiateurs habituels « des médiateurs sociaux « naturels » (normes, valeurs...), des médiateurs humains

⁷ Site : CNU 71. Sciences de l'information et de la communication. Présentation. Domaines de compétences de la 71e section [consulté le 4-05-2007], URL : <http://cnu71.free.fr/12-competence.html>

⁸ LAMIZET Bernard et SILEM Ahmed, 1997. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses, p. 364-365.

⁹ LAMIZET Bernard, 1995. *Op.cit.*

¹⁰ LAMIZET Bernard, 1995. Médiation, culture et sociétés. *Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication*. Paris : Ed. d'Organisation, p. 129-186.

¹¹ LAMIZET Bernard, 1999. *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan. 447 p. (Communication).

¹² JACOBI Daniel, 1999. *La communication scientifique ; discours, figures, modèles*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 227 p. Coll. Média & société.

(*négoceurs, chefs...*), des dispositifs complexes (*agencements matériels et géographiques, organisationnels et techniques...*) » (Muchielli, 1995 : 83)¹³. Il ajoute que ces médiateurs fonctionnent comme des « organisateurs » latents de la communication et qu'ils agissent aussi bien sur la forme que sur le contenu des échanges. Nous pouvons également nous appuyer sur les caractéristiques des « *structures fondamentales de la médiation* » (Cardinet, 1995 : 34)¹⁴ qui fondent cet acte sur la présence d'une tierce personne apportant un regard neutre, car la médiation doit ainsi avoir les propriétés d'une catalyse dans la situation de communication qui comprend des messages et du sens avec et sans le médiateur. Nous retrouvons ici des éléments qui nous paraissent approcher les particularités de la médiation : communication individuelle et collective, lien social, interactions et ce qui relève des règles, codes, rites collectifs voire normes qui structurent l'espace social de communication.

En Sciences de l'Éducation, Christiane Etévé reprend cette notion pour lui attribuer à la fois un sens cognitif et pédagogique, un sens psychosocial, et un sens juridique. Elle considère la médiation comme une activité intervenant entre connaissance et information et reconnaît aux documentalistes un rôle de « *go-between* » (terme anglo-saxon désignant justement la médiation) (Etévé, 1999 : 40-42)¹⁵. Cette proximité relevée entre les concepts des SIC et des Sciences de l'éducation est notable si l'on se réfère à certains développements intéressants les uns et les autres. Dans un article¹⁶ sur le savoir en construction inspiré de l'ouvrage de Britt-Mari Barth, on peut retrouver la genèse d'une référence au modèle de la médiation dit « *modèle cognitif de médiation* » [...] « ... pour le situer dans le courant théorique de la médiation que Vygotski nous a légué, que Bruner et d'autres ont développé. Tel qu'il se présente actuellement, notre modèle est utilisé pour trois fonctions : - l'organisation des séquences d'apprentissage ; - la réflexion et la prise de conscience des conditions qui affectent le processus enseigner/apprendre ; - l'évaluation de situations d'apprentissage ou de dispositifs de formation. »

Toujours dans le domaine pédagogique, mais développant une approche communicationnelle, Daniel Peraya a étudié la médiation appliquée à l'enseignement à distance qu'il décline sous trois formes : « *Autrement dit, les formes technologiques de médiatisation déterminent aussi des formes de médiation : - la première relève de la médiation sémiocognitive et des processus de compréhension des différents registres de représentation utilisés ; - la deuxième relève de la médiation relationnelle ; - la troisième enfin relève de la médiation technologique.* »¹⁷ Ces formes opèrent dans des dispositifs dont l'économie ou le fonctionnement, selon un autre de ses textes « *s'appuie sur l'organisation structurée de moyens matériels, technologiques, symboliques et relationnels qui modélisent, à partir de leurs caractéristiques propres, les comportements et les conduites sociales (affectives et relationnelles), cognitives, communicatives des sujets.* » (Peraya, 1999 : 153).

Séraphin Alava propose, pour sa part, une définition de la médiation documentaire où le document est en situation de relation, de communication entre un auteur et un lecteur. Pour lui, la tâche du documentaliste dans le cadre scolaire, est « *d'aider l'élève à construire les*

¹³ MUCCHIELLI Alex, 1995. Les mécanismes de la médiation dans les groupes et les organisations. *Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication*, sous la direction de D. Benoît. Paris : Ed. d'Organisation, p. 83-93.

¹⁴ CARDINE Annie, 1995. *Pratiquer la médiation en pédagogie*. Paris : Dunod. 186 p.

¹⁵ ETEVE Christiane, 1999. Apprentissages et médiation documentaire. *Argos*, avril, n° 23, p. 40-42.

¹⁶ BARTH Britt-Mari, ca 2007. Le savoir en construction. Former à une pédagogie de compréhension. Fiche de synthèse de B. Martinez. 15 p. Site de Tursan, académie de Créteil. [consulté le 15-04-2007].

URL : <http://tursan.ac-creteil.fr/ID/94/c21/spip/IMG/pdf/savoirenconstruc.pdf>

¹⁷ PERAYA Daniel, 2005. «La formation à distance : un dispositif de formation et de communication médiatisées. Une approche des processus de médiatisation et de médiation». *TICE et développement*, Numéro 01, 9 novembre 2005, [consulté le 3-05-2007] URL : <http://www.revue-tice.info/document.php?id=520>.

savoirs de référence à travers la médiation du document » (Alava, 1993 : 15)¹⁸. Selon cette conception, le document est média mais le Centre de Documentation et d'Information l'est aussi en tant que lieu de formation via le document, formant avec la médiation documentaire le triangle pédagogique. Il propose donc une didactique de la médiation documentaire qui aurait comme objectif de favoriser à la fois la construction d'un savoir et l'acquisition de compétences documentaires. Cette dernière vision de la médiation documentaire s'inscrit dans une approche où prévaut le point de vue pédagogique, car comme le définit Annette Béguin-Verbrugge « *la médiation documentaire est une médiation qui n'implique pas le rapport personnel direct mais qui implique cependant le recours au langage et la prise en compte du niveau de connaissance de l'utilisateur et de ses capacités d'abstraction.* » (Béguin-Verbrugge, 2002 : 334)¹⁹.

Abordons maintenant le champ sémantique de la médiation en partant des questions qui intéressent plus amplement les sciences de l'information et de la communication tout en restant proche des questions de l' « infodoc ».

1.3. Les termes et le champ de la médiation.

Pour les SIC, les objets d'études de l'information-documentation peuvent être appréhendés sous l'angle de leur potentiel et de leur effectuation médiats, médians, médiateurs, médiatiques et « médiaux » (pluriel de « médial », terme sur lequel nous reviendrons) : déclinaison des principales facettes développées par les études de médiation afin de signifier le caractère et le rôle intermédiaires de ces objets.

Médiats : médiateurs dans le sens où des phénomènes sont « médiatisés » ou « médiés » (selon les auteurs), accompagnés d'actions, de travaux, de techniques, de textes, d'activités qui les rendent connus, compréhensibles, utilisables, efficaces, etc. en se fixant sur des supports, en s'incarnant dans des médiums et en alimentant des dispositifs nécessaires à leur saisie. La définition du mot « médial », dans le *Trésor de la langue française* - heureuse coïncidence mais aussi confirmation d'une certaine reconnaissance de l'information documentaire – est illustrée par cet extrait d'un ouvrage ancien de documentation : « *Un langage documentaire est un outil de communication **médiante**, servant à la communication entre des humains et d'autres humains auteurs de documents* »²⁰. Avec « médial », on rencontre aussi une acception ancienne, déjà évoquée, provenant de la philosophie qui désigne par ce terme un phénomène qui dépend d'un autre. Par exemple : « *L'écriture est un phénomène médial par rapport au langage* »²¹.

¹⁸ ALAVA Séraphin, 1993. *Éléments pour une didactique de la médiation documentaire. Documentaliste – Sciences de l'information*, janvier-février, vol. 30, n° 1, p. 14-18.

¹⁹ BEGUIN-VERBRUGGE Annette, 2002. Le traitement documentaire est-il une énonciation ? In ACTES DU XIII^e CONGRES NATIONAL DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (7-9 octobre 2002 ; Marseille). *Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode*. Rennes : SFSIC. P. 329-335.

²⁰ *Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], TLFi. Laboratoire ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) : CNRS : Nancy 1 ; Nancy 2. [Consulté le 10-09-2006]. URL : <<http://atilf.atilf.fr/Internet>>. L'exemple est emprunté à Maurice COYAUD, auteur d'*Introduction à l'étude des langages documentaires*. Paris : Librairie C. Klincksieck, 1966, 148 p. Coll. publiée sous le patronage de l'ATLA, CNRS.

²¹ LERCHER Alain, 1985. *Les mots de la philosophie*. Paris : Belin. Coll. Le français retrouvé, p. 72. On retrouve aussi, avec ce terme, l'acception philosophique de médial qui s'oppose à immédiat : « [...] médial est alors synonyme de consécutif, et immédiat de premier. Exemple : l'écriture... ».

Médians : si l'on s'en tenait à une définition « géométrique », un phénomène médian tracerait, dans un processus spatial ou temporel, un point ou une jonction située au milieu, à égale distance de deux autres éléments ou points de repères situés de part et d'autre. En réalité, on ne garde essentiellement, dans les textes, que l'aspect de l'entre-deux sans y faire intervenir l'égalité symétrique du rapport. Des phénomènes ou des objets médians sont entre des instants, des espaces et des personnes, parfois entre deux états, deux situations, transitoires ou éphémères. Une clarification intéressante s'est effectuée en information-documentation autour des notions de « document intermédiaire », de « document repère », de « proto-document »²² pour des catégories de documents en formation²³ qu'on pourrait inclure la catégorie de « documents médians ».

Médiateurs : médiateurs puisque ces phénomènes et objets portent et reconstruisent du sens pour « réconcilier » (dans certains cas d'acculturation) ou mettre en contact (de façon plus neutre) des pôles normalement séparés ou mutuellement inconnus.

Le terme désigne, sous sa forme substantivée, les personnes responsables d'un acte de médiation, ceux qui activent la potentialité de l'information ou du sens et la rendent effective. La facilitation de la découverte ou la réduction de la distance (langagière, culturelle) entre un énoncé (œuvre ou information) et le public appartient au travail (professionnel ou bénévole) de médiateur mais dans le cadre plus général des relations humaines chaque individu assume un rôle de transmission d'idées, de comportements, de valeurs, assimilable à celui d'un médiateur. Si la catégorie professionnelle des médiateurs est maintenant reconnue dans les secteurs sociaux, juridiques et culturels, il existe des professionnels tels que les bibliothécaires, les documentalistes ou les enseignants qui sont perçues également comme des médiateurs, au même titre que d'autres professionnels assumant des fonctions de transmission de l'information, des savoirs et de la culture. Cette dernière catégorie de médiateurs regroupe en fait nombre de fonctions et de métiers intervenant sur les idées, les connaissances et les systèmes de valeurs, qui intéressent la critique, le journalisme, les sciences, le militantisme politique et syndical ou les religions.

Daniel Bounoux rappelle que « *La médiologie qui étudie les milieux et les supports techniques de la pensée ne se borne pas aux outils. Toujours nous vivons reliés techniquement par des choses, et pragmatiquement par des médiateurs* ». (p. 152) Les figures de médiateurs qu'il aborde vont ainsi du roi à la star en passant par le prophète, l'intellectuel, les clercs, prêtres et professeurs, l'écrivain, le journaliste, le critique d'art et le présentateur de télévision (dit également « médiateur », mais notons qu'une autre acception est intervenue avec la fonction d'intermédiaire chargé essentiellement de rappeler la déontologie et de réguler les relations entre les rédactions des journaux ou de la télévision et le lectorat ou les téléspectateurs à propos des plaintes et remarques lors du traitement journalistique des événements). Ces fonctions définissent en fait des territoires de transmission de différents savoirs (religieux, scientifique, symbolique, etc.) et de l'information journalistique dans l'espace public.

Médiatiques : médiatiques quand un système plus amplifié que les autres, et nécessitant pour cela des technologies de communication, organisé en rouages économiques, politiques, sociaux, culturels, à l'échelle d'un territoire plus ou moins étendu, prend en charge

²² Ce dernier reprenant une distinction discutée sur le Forum de RTP-DOC. *Les déplacements documentaires*. [en ligne] Roger T. Pédaque, STIC-SHS-CNRS. Document de travail soumis à la discussion, 18-04-2005. URL : <http://rtp-doc.enssib.fr/IMG/rtf/Pedauque_3-V1-RTF.rtf> [consulté le 15-04-2008].

²³ COURBIERES Caroline et RÉGIMBEAU Gérard, dir., 2006. Dossier sur les « Dimensions sociales du document », *Sciences de la société*, n° 68,

l'information dans des médias à des fins également politiques, idéologiques, commerciales, techniques, scientifiques ou culturelles. Ici l'objet pourra être perçu sous son jour médiatisé et pas seulement médiaté ou médié. Le terme de médiatisation ne devrait pas simplement signifier l'actualisation d'une médiation mais bien une médiation faisant intervenir des mass-médias. Quant à (mass) média, nous le définirons d'après Eliséo Veron comme : « [...] *un ensemble constitué par une technologie plus les pratiques sociales de production et d'appropriation de cette technologie, lorsqu'il y a accès public [...] aux messages* »²⁴.

Il convient, à propos de « média », de faire à nouveau un léger détour par son singulier (« medium ») qui perpétuait la forme latine du singulier et du pluriel pour le même terme dans les premiers temps de la sociologie de la communication. Durant cette période, les sens de « média » et de « médium » se concurrencent. Pour McLuhan, le medium (et les média au pluriel) pouvait concerner aussi bien ce que nous nommons aujourd'hui, après une certaine différenciation, des « mediums » (parole, écriture, mais aussi argent ou automobile) que des « mass-medias » (presse, radio, télévision, etc.). La forme présente dans sa célèbre formule : « The medium is the message » met l'accent sur le fait que « *l'action d'un nouveau média qui apparaît au sein d'une culture donnée consisterait à modifier les conditions de perception sensorielle propre à cette culture* » (Breton et Proulx, 1993 : 181). ». Autrement dit, le moyen de transmission conditionne à tel point le message que les deux influencent autant le destinataire ; théorie discutée en ce qu'elle reléguait à l'arrière-plan d'autres dimensions, en particulier sociales, dans les processus de communication. On retrouve cette même forme avec une différenciation, datée et discutée (Cf article « McLuhan » in LAMIZET et SILEM, dir., *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'information et de la communication*), héritée du même McLuhan entre « médium chaud » et « médium froid ». Par médium « chaud », il faut entendre un moyen de transmission des informations qui sollicite physiologiquement un seul sens et demanderait peu de complément de la part du récepteur (la radio, par exemple) tandis que le médium « froid » exigerait au contraire une participation plus fortement synesthésique du récepteur (la télévision ou le téléphone, par exemple).

Médial. A cette série sémantique, il convient d'ajouter le terme émergent de « médial », utilisé spécifiquement en linguistique et musique comme synonyme de « médian » (ce qui se trouve au milieu de deux éléments), mais dont l'utilisation, par la « théorie de la médiation » et parallèlement dans la traduction française d'un ouvrage de l'historien d'art Hans Belting²⁵, pourrait nous orienter vers une nuance en lui affectant le sens d'un objet ou phénomène « médiaté » ou « médié » sans être médiatique. Il pourrait remplacer, par exemple, le néologisme de « médiationnel », tenté dans un article²⁶. Le traducteur du texte de Belting, Jean Torrent, propose, en effet, le terme "médial" pour désigner un moyen de manifestation et de transmission des images qui suppose un médium pas forcément médiatique, ou comme il l'écrit dans l'avant-propos : "*qualifiant tout ce qui peut avoir, fût-ce provisoirement, caractère de 'médium' iconique*". Belting s'est particulièrement démarqué des philosophes qui «*ont abordé l'image comme un concept en soi et universel, sans prendre en considération les diverses conditions historiques et médiales de son avènement* » (BELTING, 2004 : 9). On retrouve ici la différenciation qui s'est peu à peu imposée entre les dimensions et les catégories du médium et du média. Tout ce qui touche à la médiation ne serait ainsi pas obligatoirement qualifié de « médiatique » mais pourrait renvoyer à une dimension ou une nature « médiale ». Le seul inconvénient de cet emploi tiendrait à la forme lexicale du

²⁴ VERÓN Eliséo, 1994. De l'image sémiologique aux discoursivités. *Hermès*, n° 13-14, p. 51.

²⁵ BELTING Hans, 2001. *Pour une anthropologie des images*, op. cit., p. 7.

²⁶ REGIMBEAU Gérard, 2002. Légitimation et expertise en art contemporain : les publications relatives à Supports-Surfaces (1966-1974), *Questions de communication*, n° 2, 2002, p. 81.

masculin pluriel « médiaux » ajoutant un paronyme inattendu à « médio » pouvant créer des confusions.

Enfin, le terme « d'intermédialité » désigne, quant à lui, la convergence et le croisement de médiums dans une forme médiatique ou médiale portant ou construisant la trace d'un traitement intermédiatique ou intermédiaire. Pour Rick Altman, ce terme désignerait une période pendant laquelle un média est « *tirailé entre plusieurs médias* » ; il indiquerait une « *fusion des médias* », à la différence du multimédia qui « *indiquerait une collaboration entre médias* »²⁷.

2. Théories de la médiation

La problématique de la médiation, qui demande, déjà pour elle-même, mais aussi pour les champs où elle intervient, qu'on l'aborde dans ses aspects épistémologiques pour mieux cerner son apport aux SIC, intéresse la plupart des activités humaines²⁸. En l'abordant maintenant sous l'angle de la philosophie, nous pourrions constater en quoi elle permet de conceptualiser des fonctions et des processus importants de l'information-documentation.

2.1. Médiations et philosophie

Sans remonter très loin, nous nous arrêterons sur les apports d'un philosophe qui, selon nous, a placé de manière décisive l'étude de la médiation dans le contexte de la communication : il s'agit de Michel Serres. Ses réflexions prennent un relief particulier si on les rapporte au champ culturel car il donne à comprendre le sens de la réalité et du concept de médiation, dans la globalité de la communication, grâce à une métaphore riche d'ouvertures : celle de parcours. En effet, dès son introduction à *Hermès ou La communication*²⁹, le terme de médiation est avancé, et se comprend comme un cheminement dans l'appréhension d'un phénomène (comme viennent en échos dans la deuxième partie de son livre : « *voyages, traductions, échanges* »). Ainsi, la compréhension du phénomène de communication dérive d'un modèle, comme il l'écrit, « *caractérisé par la pluralité et la complexité des voies de médiation* »³⁰ et, selon ce principe, cette compréhension suppose de passer par des points reliant un réseau de faits ou de théories changeant de configuration au cours de l'histoire.

La notion de réseau inaugurant une réflexion sur la communication en ayant recours à la métaphore du trajet pour tracer la fonction de médiation : on est, d'emblée, au cœur de nos sujets. Et nous ne pensons pas que la métaphore soit ici obscure ou inutile³¹, elle s'adapte à l'idée contenue dans le *Dictionnaire philosophique* de Lalande qui, de son côté, définit la médiation comme l'« *Action de servir d'intermédiaire entre un terme ou un être duquel on part, et un terme ou un être auquel on aboutit* »³².

²⁷ ALTMAN Rick, 2000. Technologie et textualité de l'intermédialité. *Sociétés et représentations* (CREDHESS), n° 9, p. 11-20.

²⁸ "Toutes les situations sociales, précisément parce qu'elles sont sociales, supposent et impliquent des fonctions de médiations" écrit Jean Caune (CAUNE Jean, 2004). Au XXe siècle, le concept de médiation... Entretien avec Marie Thonon, *MEI*, n° 19, "Médiations et médiateurs", p. 15.

²⁹ SERRES Michel, 1968. *Hermès ou La communication*. Paris : Les Ed. de Minuit. Le réseau de communication : Pénélope (reprise d'un texte de 1964).

³⁰ *Id.*, *ibid.*, p. 12.

³¹ Une expression métaphorique n'a pas, bien sûr, d'elle-même, vertu de vérité. Après la mise au point de Jacques Bouveresse, dans *Prodiges et vertiges de l'analogie : de l'abus des belles-lettres dans la pensée*, 1999. Paris : Ed. Raisons d'agir, 158 p., on ne peut qu'être vigilant sur l'utilisation des métaphores en philosophie, mais raison et métaphore ne sont pas nécessairement antinomiques non plus.

³² La définition philosophique sert à penser la définition en SIC et réciproquement. Exemple extrait du TLFi *Le Trésor de la langue française informatisé* qui donne cette définition de "médiation" spécifique au vocabulaire

Un autre argument plaide pour la compréhension de la médiation en tant que parcours si on se réfère à celui qu'on nomme d'ordinaire le dieu de la communication (bien nommé) « Hermès le médiateur »³³. C'est lui, en effet, qui guide les voyageurs et pose les cairns sur les chemins. Mais sa figure ambivalente le destine aussi à être le dieu des voleurs et des marchands. Il peut, de la même façon, aider les bergers ou les perdre. Rusé et ambigu, il encourage des paroles de confiance ou de duplicité ; il peut à la fois aider à ordonner un espace ou provoquer le désordre. « *Toujours en mouvement, Hermès patronnera donc ce qui sera de l'ordre d'une mise en circulation ; de biens, de mots, de rôles* ». [...] *Mais trait commun à toutes ces fonctions, Hermès, se meut dans un espace intermédiaire et il en est le médiateur* » [...]... *médiateur quant à son champ d'action, oeuvrant aux bornes, limites et frontières, entre les mondes, conjoignant ce qui est séparé, aidant à la communication sous toutes ses formes.*»³⁴

La pensée de Serres, sous le signe d'Hermès, ne cesse de nous raccorder à la fois à la structure et au mouvement, en fait : à la structure en mouvement, d'où son intérêt majeur pour les réalités et la substance conceptuelle de l'échange, de la transmission, du commerce et, en fonction d'eux, de l'opérativité des idées. Il reprend ainsi, en y souscrivant, les propos de Canguilhem selon lesquels l'histoire des idées est « *l'histoire de la diffusion, de la propagation, de la communication des idées. Or diffuser, propager, etc., c'est se soumettre aux lois d'airain de la communication et de la perte dans la chaîne.* »³⁵ Une théorie de la communication, c'est-à-dire qui s'annoncerait explicitement comme telle, ne saurait mieux dire. Et dans l'exploration de ses objets, on se souvient que Serres met autant de curiosité que Barthes à dénicher l'or dans les mines de la culture triviale, alors quelque peu minorée par la culture universitaire : Jules Verne, *Cendrillon*, *Tintin*³⁶ deviennent des objets, entre autres, d'où il extrait quelques surprises en communication sur la fonction mythologique du récit d'aventures, sur la traduction révélatrice de l'élaboration du conte par assonances et jeux de mots, sur l'interférence dans l'interaction communicationnelle partant du délire cacophonique et « cacographique » des *Bijoux de la Castafiore*, etc.

Ses travaux autour du messenger se comprennent aussi comme des variations sur la communication³⁷. Un intérêt qui nous a d'ailleurs incité à repérer s'il y incluait la documentation. Ceci est confirmé dans *Hermès II, L'interférence* où il évoque les rôles complémentaires de la recherche et de la documentation, soit, selon ses termes : la « *complémentarité, dans l'ordre de la conscience et l'ordre de la complétude, du chercheur et du messenger.*»³⁸ Cette solidarité inévitable dans le travail du savoir s'impose à l'heure de la complexité : « *A revenir sur la multiplication du savoir, difficile ou impossible à maîtriser d'un point de vue donné, on observe l'importance croissante, dans l'ars inveniendi, du documentaliste, de celui qui rassemble aveuglément, dans un parcours rapide, les renseignements exhaustifs sur une question, de celui qui fait la revue des renvois ou intercepte les données à ce jour. Son parcours est inconscient, mais il tente d'être complet au*

philosophique à travers la citation de Lalande (LAL. 1968). Laboratoire ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) : CNRS : Nancy 1 ; Nancy 2 <http://atilf.atilf.fr/>

³³ Dans la notice du *Dictionnaire des mythologies* (BONNEFOY, dir., 1981).

³⁴ KAHN-LYOTARD Laurence, 1981. [article] Hermès. In BONNEFOY Yves, dir.. *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*. Paris : Flammarion, vol. 1., p. 501 et 504.

³⁵ SERRES Michel, 1968. *Hermès ou La communication, op. cit.*, p. 29.

³⁶ Outre les articles sur Jules Verne et *La Chatte cendreuse*, alias *Cendrillon*, réunis dans *Hermès ou La communication, op. cit.* l'étude relative à *Tintin* : "Rires : les bijoux distraits ou la cantatrice sauve " est contenue dans SERRES Michel, 1972. *Hermès II : L'interférence*. Paris : Les Ed. de Minuit, p. 223-236.

³⁷ Il rassemble six de ses ouvrages sous le thème de "Messagers, messages et messageries " dans *La légendes Anges*. Paris : Flammarion, 1993, p. 303.

³⁸ SERRES Michel, 1972. *Hermès II : L'interférence, op. cit.*, p. 40.

regard du problème. Celui du savant est conscient, mais il est incomplet sans le premier. »³⁹
Ainsi, la documentation, certes encore perçue, signe des temps, selon une vision « cybernétique » ou technique (aveugle, rapide, inconsciente, exhaustive, actualisante) n'en est pas moins qualifiée de nécessaire dans la veille, le recueil, la mise à disposition et en ordre des savoirs actualisés : nécessité de gestion, de parcours, et donc, en somme, de médiation de l'information à la base de toute recherche. Il insiste ailleurs sur l'importance de ne pas isoler savoir et information pour comprendre en définitive l'un et l'autre : « *La circulation de l'information en général, sa confluence en des nœuds pluralisés sont condition de la décision, de l'innovation, de l'invention. Ce qui m'intéresse ici, c'est l'impact de cette situation globale dans le domaine du savoir théorique.* »⁴⁰

Un autre philosophe s'est attaché à comprendre les processus de communication humaine : il s'agit de François Dagognet. Avant qu'il ne participe au chantier de la médiologie, il s'est employé, en tant que philosophe et épistémologue, à revaloriser la réalité des techniques et de l'art face au courant métaphysique d'une pensée philosophique, tournée sur elle-même, peu sensible aux corrélations de l'intellect et du médium. En abordant, dans son étude épistémologique *Ecriture et iconographie* (DAGOGNET, 1973), les systèmes d'exteriorisation impliqués par les écritures scientifiques et techniques et les représentations figuratives « *toujours instauratrices d'une nouvelle intelligibilité* », il analyse comment ces moyens et ces modalités de transmission « *retire l'être à lui-même, le médiatise et le jette au dehors* » (p. 13).

Le terme est posé sous sa forme verbale (« médiatiser ») mais il intervient avec « médium » quand il s'agit de désigner, par exemple, un texte de loi (*ibid.*, p. 15) ou l'imprimé qui devient « *le médium par excellence* » (*ibid.*, p. 31) ; ou avec « médiation » lorsqu'il résume l'attitude contradictoire de Rousseau par une question « *le plus véhément adversaire de l'idiome et de la médiation a fini par y succomber lui-même ?* » (*ibid.*, p. 23). L'idée se rapporte à ce qui, dans les processus d'expression, permet un détachement matérialisé du noyau primitif de la pensée pour autoriser la circulation des connaissances, le commentaire et la critique, faciliter la compréhension ; en somme les systèmes de codification, les classifications, les schématisations, les moyens de médiation que l'*Encyclopédie*, en particulier, a élaboré pour garantir la pérennité des découvertes et des savoirs. Dans une proposition assez macluhannienne en apparence (mais seulement là), il déclare ainsi que « *non seulement la création d'un « médium » l'emporte en importance sur ce qu'il véhicule, mais elle va le déterminer* » (*ibid.*, p. 150). En reconnaissant en Diderot un « *super-journaliste du présent* », un « *révolutionnaire et [...] praticien de l'interrelation* » ou un « *professionnel de l'échange et de la diffusion* » (p. 151), il dresse le portrait d'un médiateur par excellence, au sens où comme le définira Debray quelques années plus tard, un intellectuel est un médiateur.

La pensée de Dagognet ne tardera pas à s'investir dans des recherches menées directement sous le signe de la médiologie sans quitter cependant le champ de la philosophie. Il s'en explique dans une contribution au numéro des *Cahiers de médiologie* intitulé « Pourquoi des médiologues » : « *La médiologie [...] diffère des techniques de la communication ou de l'étude des mentalités. [...] Elle ne sépare plus, pour notre joie de philosophe, le message, son support, la symbolité, les outils véhiculaires, le groupe que le nouveau traverse et dont il sera imprégné* ». Il trace ainsi le pont entre ce qu'il n'a cessé d'étudier au titre de l'épistémologie en mettant en interaction constante technique et pensée et ce qu'il aborde au titre de la médiologie au travers des thèmes tels que la route, le corps ou le

³⁹ *Ibid.*, p. 40.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 129.

« moins » (opposé au « plus ») en remettant ces objets sous la lumière d'une histoire physique et matérielle tout autant que religieuse et symbolique.

Des pensées ouvertes aux problématiques des transferts, traductions, passages et médiums ne pouvaient rester insensible aux phénomènes des flux d'informations qui intéressent autant les sciences « exactes » (physique, cybernétique, informatique) que les sciences de l'information versant sciences humaines. Mais, si ce n'est pas ici le lieu de traiter des apports marquants de la philosophie, pourrait-on dire précoces, aux théories de la communication, (et même si, selon Yves Winkin, on peut remonter à Claude Lévi-Strauss, et à 1958, pour voir émettre le souhait d'une « science de la communication »⁴¹), ce pourrait l'être de relever que comprendre la médiation comme un ensemble d'étapes pour l'acheminement (et le cheminement) d'une information ou bien démontrer la diversité des interactions entre médiums et messages, c'est déjà supposer qu'elle est un composé (de phases d'intercession, de traductions et de transformation) et non la simple émission-réception d'un message.

2.2. Recherche en médiations

Les travaux se rapportant à la médiation n'ayant cessé de se multiplier dans des secteurs très diversifiés, notamment sociaux, politiques ou culturels, sur les plans théoriques ou appliqués, il faut maintenant considérer différents champs concernés. Mais avant, il convient de s'arrêter sur ce qu'on entend par science (au singulier) ou sciences (au pluriel) de la communication intégrant l'étude de la médiation.

Dès les premiers travaux de la Société française des sciences de l'information et de la communication⁴², notamment dans les groupes « Ecrit et document » entre 1978 et 1981, puis « Contenus et moyens de la communication » entre 1981 et 1983⁴³, où travaillèrent Jean Meyriat et Robert Estivals, une réflexion fut menée sur la définition et la classifications des sciences de l'information et de la communication apportant une clarification des axes épistémologiques, du périmètre et des objets des recherches. C'est à l'occasion de ces travaux que Jean Meyriat créa le terme d'« informatologie » et Robert Estivals créa les termes de « communicologie » et de « médialogie ». Ce dernier terme, prenant appui sur une conception du médium qui s'éloignait du sens prévalant dans ces années-là de « moyen d'information de masse » en vint à désigner plus largement « le moyen de transfert de la forme qu'a pris le contenu dans le champ objectif de la relation intellectuelle » ou « la réalité matérielle qui permet le transfert de l'information » (*Ibid.* : 54)⁴⁴. Robert Estivals précisera que deux territoires sont à prospecter définissant, d'une part, une « médialogie interpersonnelle (étude des moyens naturels des communications, de transfert des formes des sens) » et, d'autre part, une « médialogie collective (étude des moyens artificiels et collectifs de communication) » (*Ibid.* : 58).

⁴¹ WINKIN Yves, éd., 1981. *La nouvelle communication : G. Bateson, R. Birdwhistell, E. Goffman, E.T. Hall, et al.* Paris : E. du Seuil, 1984. Coll. Points ; 136, p. 105. La phrase rapportée est extraite de l'ouvrage de Claude LEVI-STRAUSS, 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, p. 329. Il faut toutefois nuancer en observant que cette expression dénote encore une conception quantitativiste de la communication. Elle intervient dans un chapitre intitulé "Statistique sociale, ou structure de communication", et la phrase complète est celle-ci : "S'il est permis d'espérer que l'anthropologie sociale, la science économique et la linguistique s'associeront un jour, pour fonder une discipline commune qui sera la science de la communication, reconnaissons néanmoins que celle-ci consistera surtout en règles.", LEVI-STRAUSS Claude, *op. cit.*, p. 326 et 329.

⁴² Qui était dans ses débuts la Société des sciences de l'information et de la communication.

⁴³ Année 1983 si l'on s'en tient au témoin que constitue la date de parution de la revue *Schéma et schématisation* où ce fait est mentionné (n° 19, 1983).

⁴⁴ ESTIVALS Robert, 1983. La communicologie. *Schéma et schématisation*, n° 19, 1983, p. 52.

Si les réflexions d'Estivals ne placent pas le médium à la croisée d'interrogations philosophiques et politiques pour en définir le caractère et la fonction symboliques comme chez Régis Debray, on peut toutefois constater qu'une convergence d'intérêt se fait jour pour l'analyse de la matérialisation et de la force sociale des idées. Un intérêt pour le « *médium qui transporte, par des formes, des faits de conscience* » et plus précisément « *collectifs et individuels* » (*Ibid.* : 55) dirait Estivals pour la médiologie en ajoutant que « *La communication [...] ne peut ignorer ni le contenu ni la matérialité du transfert* (*Ibid.*, p. 48 SetS) ; tandis que Debray définirait la médiologie comme l'étude des « [...] *corrélations unissant un corpus symbolique (une religion, une doctrine, un genre artistique, une discipline, etc.), une forme d'organisation collective (une église, un parti, une école, une académie) et un système technique de communication (saisie, archivage et circulation des traces)*, en ajoutant qu'elle est « *une méthode d'analyse, pour comprendre le transfert dans la durée d'une information (transmission)* » (DEBRAY⁴⁵).

Ce regard en arrière sur un moment épistémologique des recherches à propos de la médiation permet de comprendre que s'il y a eu une convergence temporelle entre des courants scientifiques différents, les points de contact ne furent facilités qu'à travers des personnalités (telles que Daniel Bounoux en particulier pour les rapprochements entre médiologie et communication⁴⁶) sans aboutir à une synthèse scientifique qui fusionne par exemple « médiologie » et « médiologie ».

Pour ne pas perdre de vue l'angle épistémologique, il serait fructueux d'observer les médiations dans leur ensemble, et la genèse des questions qu'elles suscitent à travers leur histoire, en sélectionnant au fur à mesure ce qu'il importerait de garder pour traiter de la médiation de l'information. Une relecture, en somme, de l'histoire des communications, à travers le prisme des moyens, dispositifs et processus d'acheminement (de matière et de sens) mis en action pour transmettre l'information et le savoir, où l'on s'interrogerait, pas à pas, sur ce qui accompagne, pour ne prendre que deux exemples, la mise à disposition des textes ou la diffusion des actualités.

L'éditorial du premier numéro de la revue *Recherches en communication* tente cette définition : « *Ainsi, nous pourrions suggérer de définir la communication comme une science qui consiste en l'étude des actes de communication socialement élaborés, des significations portées par ces actes, des relations et phénomènes cognitifs sollicités par ceux-ci, des représentations socialement partagés qui y sont liées et les effets des représentations sur les rapports sociaux.* »⁴⁷ On remarquera, d'emblée, que le terme de « communication » deviendrait synonyme de science confondant un phénomène et son étude. S'agirait-il là d'un usage particulier, il demeure qu'il introduit, comme pour « Histoire », « Géographie » ou « Economie », une confusion entre la science et son objet, ce qui ne simplifie pas, on en convient, des distinctions utiles dans l'écriture de la science⁴⁸. Mis à part cette réserve, les différents termes de la définition (« termes » au sens de mots, d'entités et de buts) : « actes, société, sens, relation, cognition, représentation », résumant bien les composantes en jeu. Mais cet acte mettant en liaison plusieurs pôles dans une configuration commune (étymologiquement « com-munication » renvoie à « *cum moeno* » = avec une enceinte, mettre dans l'enceinte, mettre en commun) suppose un contenu. En ajoutant, donc, que ces actes se

⁴⁵ Le site de la médiologie. Qu'est-ce que la médiologie ? [consulté le 20-04-2008], URL : < <http://www.mediologie.org/>>

⁴⁶ BOUGNOUX Daniel, 1991. *La communication par la bande : introduction aux sciences de l'information et le communication*. Paris : Editions La Découverte. 276 p. Coll. Textes à l'appui. Série Sociologie. En particulier les chapitres 2 « Milieux, médias, médiologie » et 10 « Figures du médiateur ».

⁴⁷ *Recherches en communications* (Université catholique de Louvain. Département de communication), n° 1, 1994, "Métaphores (I)", p. 3.

⁴⁸ Nous utilisons pour cela l'initiale majuscule pour le nom de la discipline quand il peut y avoir confusion entre la discipline et l'objet.

construisent avec l'information, qu'ils sont matérialisés et instanciés avec et par l'information, on pourrait y intégrer le lien, qu'il nous semble important de préserver, entre information et communication dans une interdiscipline ; cette spécificité française que d'autres pays finiront, peut-être, par adopter (ceci pour relativiser le point de vue qui voudrait que nous nous soumettions plutôt à la division des deux disciplines observée au-delà de nos frontières).

Une autre définition, celle que Jean-François Têtu consacre à la Science de la communication dans le *Dictionnaire de l'information*, signale que l'apport aujourd'hui de celle-ci est, d'une part, de *poursuivre des investigations qui permettent de comprendre comment, dans la communication, l'information acquiert une signification ; d'autre part [de] poursuivre l'analyse des processus d'acquisition, de transmission et de marchandisation des biens 'informationnels'* »⁴⁹. L'intervention ici, par deux fois, de l'information, y compris sous sa forme adjectivée, ne peut que nous conforter dans la nécessité de mettre en relation les deux entités. Cette réciprocité devrait s'inscrire avec autant de netteté dans la définition des sciences de l'information - au pluriel comme pour s'inscrire dans un moment épistémologique où l'on retrouve aussi des dénominations telles que « sciences de l'art », « sciences historiques » ou « sciences politiques ». Il se peut que les développements institutionnels, influençant les débats scientifiques, obligent à des révisions théoriques sur l'interaction fertile de cette combinaison ; ils auront plus de mal à effacer l'arrière-plan épistémologique déjà tracé dans l'évolution de chacune d'elle et la force interdisciplinaire qui les constituent⁵⁰.

Communication comme médiation renvoient à l'« inter » (en latin : « com » = *cum* = avec, et « med » = *medius* = moyen), mais le premier va plutôt vers le « tiers » et l'autre plutôt vers le lien ; le premier serait donc orienté par le « faire avec » et le deuxième par le « faire selon ». Les deux semblent synonymes et pourtant nous les distinguons, théoriquement et dans les usages. Il s'avère que la médiation est une des figures de la communication : elle est processus, moyen, construction, transformation, traduction, passage. Les développements des théories de la communication ont tendance à rapprocher les deux, mais la médiation n'est-elle pas le lieu le plus approprié de la transmission ? La médiologie la distingue comme une dimension même de la civilisation : on transmet une culture à une génération, on ne la communique pas⁵¹. La communication serait-elle, de ce fait, le domaine d'enjeux plus socio-politiques qu'anthropologiques ? On conçoit qu'à ce stade la question revêt de l'importance quant à la division des champs et des problématiques entre communication et médiologie, de même qu'on saisit des convergences qui méritent d'être réfléchies.

Dans la voie d'une clarification des spécificités de la communication et de la médiation, Jean Davallon a déjà exploré de nombreux aspects théoriques et empiriques, et lorsqu'il écrit que « *la capacité heuristique [de la médiation] tient en effet au fait qu'elle se démarque des approches conventionnelles de la communication.* »⁵², il place la problématique à un endroit crucial des sciences de l'information et de la communication ; celui précisément de ses questionnements épistémologiques. Il a cerné, pour sa part, les implications du « tiers élément » dans les processus de médiations se différenciant des conceptions classiques de la diffusion d'un pôle vers un autre et de la communication avec rétro-action. Il en infère une approche généalogique s'appuyant sur trois types de médiateurs : le langage (sémiologie, anthropologie) ; les techniques et les médias (philosophie, sociologie des usages) ; et la culture (études critiques sur la communication de masse, les industries de la culture). Il repère

⁴⁹ In CACALY Serge, dir, 2004. *Dictionnaire de l'information*. Paris : A. Colin, p. 210.

⁵⁰ A ce propos, voir la réflexion sur "l'invention problématique d'un champ" d'Yves Jeanneret et Bruno Ollivier dans *Hermès*, n° 38, 2004 sur Les sciences de l'information et de la communication : savoirs et pouvoirs.

⁵¹ Communiquer/Transmettre, 2001. Acte du Colloque de Cerisy, 2000. Coor. Françoise Gaillard et Daniel Bougnoux. *Les cahiers de médiologie*, n° 11, 349 p.

⁵² DAVALLON Jean, 2002. Réflexions sur la notion de médiation muséale. In CAILLET Elisabeth et PERRET Catherine, dir. *L'art contemporain et son exposition (1)*. Paris : L'Harmattan. Coll. Patrimoines et société, p. 42.

également, dans les travaux actuels, non seulement, la reconnaissance d'un « tiers élément », mais plus encore, la prise en compte de ce dernier en tant qu'agent spécifique : il « *n'est ni de même nature ni de même niveau que les deux éléments qu'il va contribuer à constituer en pôles de la communication ; mais il leur donne un sens et une place.* »⁵³

Il importerait enfin de replacer le rôle moteur de la philosophie des sciences avec l'adoption du concept de traduction par Michel Serres⁵⁴. Repris par Callon⁵⁵ pour sa fameuse étude sur l'élevage des coquilles Saint-Jacques et travaillé sous le nom, précisément, de sociologie de la traduction, ce concept engage à comprendre la médiation comme un fait d'alternance constructiviste et connexionniste. En d'autres termes, plus qu'un entre-deux médian, la médiation passe par toutes sortes de degrés reliant différents pôles quand elle est passage, comme un curseur instable, avec des phases de circulation, de stase, de réflexivité unipolaire, de *feed-back* réussis ou avortés, etc. dépendantes d'un sens à circonvier dans l'interaction.

2.3. Médiation et médiologie

Comme on l'a déjà noté, une rencontre aurait pu s'opérer entre des sciences de l'information et de la communication qui avaient délimité le cadre théorique d'une médiologie⁵⁶ et la médiologie défendue de son côté par Régis Debray. Ce dernier a, peu à peu édifié son système théorique autour du « média » ou du « médio » depuis *Le pouvoir intellectuel en France* (Ramsay, 1979) en étudiant les systèmes symboliques qui régissent les rapports entre pouvoir et société, entre hommes politiques et citoyens, entre intellectuels et citoyens. C'est en réfléchissant aux courroies de transmission et aux relais nécessaires dans nos sociétés pour maintenir une cohésion socio-politique qu'il en est venu à forger cette théorie. Il s'en explique dans plusieurs travaux dont ses *Manifestes médiologiques*⁵⁷. Pour Debray, « communication » n'a pas d'acception conceptuelle ou globalisante. Dans *Les enjeux et les moyens de transmission*, (Plein Feux, 1998) il oppose « transmettre » et « communiquer » : « *Transmettre n'est pas seulement communiquer. L'homme a une histoire parce qu'il se transmet des choses dans le temps. Or, on s'aperçoit que c'est l'opération de la transmission qui crée ce qui est à transmettre. Aussi, ce qui permet au message d'être sauvegardé peut aussi devenir ce qui l'efface et le détourne* »

Cette limitation du terme « communication » ne correspond pas à la vision des SIC qui placent la transmission comme une des formes de la communication et pas une forme antithétique de la communication. Ce point d'achoppement pourrait marquer le lieu de séparation entre la médiologie et les SIC parce que, selon qu'on se place d'un point de vue médiologique ou communicationnel, le terme même de communication ne signifie plus la même chose. En médiologie, la communication est assimilée au présent ; il semblerait, en effet, comme nous l'avons vu, qu'on ne communique pas une culture mais qu'on la transmet. Pourtant, il n'y a pas deux régimes de passage d'une génération à une autre : l'un et l'autre sont inextricablement liés. C'est parce qu'on transmet la culture qu'on la communique et c'est parce qu'on la communique qu'on la transmet : chaque mouvement est consubstantiel à l'autre.

⁵³ *Id., ibid.*, p. 48.

⁵⁴ SERRES Michel, 1974. *Hermès III : La traduction*. Paris : Les Ed. de Minuit, 1976. 269 p.

⁵⁵ CALLON Michel, 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique*, p. 169-207.

⁵⁶ ESTIVALS Robert : « *Ainsi, du tronc de la communicologie humaine qui étudie la relation intellectuelle sortent deux sciences : l'informatologie et la médiologie.* », *Ibid.*, p. 48.

⁵⁷ DEBRAY Régis, 1994. *Manifestes médiologiques*.

D'une autre façon, la schématisation des sphères culturelles selon le médium dominant au cours de l'histoire - les médiasphères - proposée par Régis Debray, n'est pas totalement reçue et acceptée dans le champ des sciences de l'information et de la communication pour des raisons qui tiennent essentiellement à la mise en valeur trop appuyée de la technique dans le jeu des causalités historiques. Cette distinction des sphères compte ainsi : la logosphère (écriture racontée), la graphosphère (imprimerie) et la vidéosphère (audiovisuel, cinéma, télévision), auxquelles Roger Chartier a ajouté la mnémosphère (oral) et Louise Merzeau l'hypersphère (celle du numérique, de l'hypertexte et des réseaux).

Ces quelques précisions sur la branche médiologique de l'étude des médiations avait pour but de discerner l'apport et la situation de celle-ci dans un champ d'études qui ne lui est pas dévolu mais dont elle a su mettre en lumière depuis quelques années la fertilité. Cette fertilité n'a été possible que par des travaux antérieurs dont Debray reconnaît lui-même l'apport (« Victor Hugo : «ceci tuera cela», Walter Benjamin, Valéry, McLuhan, Walter Ong, etc. ») ou Louise Merzeau (Platon, Hugo, Benjamin ou Leroi-Gourhan). Pourquoi n'y sont pas inclus les travaux d'autres chercheurs provenant du champ de la théorie documentaire et des SIC ? On ne sait. Même si la médiologie a trouvé en Daniel Bounoux un des points de liaison possible avec ces sciences, il est indéniable que vis-à-vis des SIC, et notamment des SI, d'autres auteurs ont eu conscience de travailler sur les problématiques de l'information, du document et de la transmission sans pourtant apparaître parmi les pionniers cités. Nous retiendrons parmi ces absents, en particulier, Paul Otlet, Suzanne Briet et Jean Meyriat.

3. Médiations documentaires

3.1. Médiations et documentologie

La place de l'utilisateur est venu occuper de façon déterminante une grande partie des problématiques documentaires après des décennies de théorie informationnelle plus encline à systématiser une pensée de l'organisation, de la formalisation, de la gestion et de l'offre documentaires qu'à observer le cadre systémique de l'interaction entre informations, professionnels, techniques, usagers, services et savoirs. Si l'on ne peut donner, dans le cadre de ce chapitre, que des directions principales parmi les approches actuelles, on rappellera cependant que la médiation, en tant qu'entité reconnue de l'activité info-documentaire, ne se comprend elle-même que dans une saisie plus globale de sa reconnaissance et de son étude dans de multiples champs des sciences humaines et sociales, et particulièrement des SIC. Même si les études en information-documentation ne peuvent s'attribuer le maniement d'un concept exclusif et dégagé de toute polysémie interférente, il faut reconnaître cependant qu'il permet, à l'heure actuelle, de dépasser certaines oppositions quant aux objets et aux axes d'études dévolus aux Sciences de l'information vers une position critique plus ouvertes aux investigations communicationnelles.

La médiation documentaire peut se comprendre à partir des composants d'un processus de communication prenant pour objet l'utilisateur, les idées, le contexte technique, les contenus et la pratique (sociale, économique, politique...) mais on peut aussi privilégier tel ou tel objectif. Trois « visions » dominantes coexistent quant aux objets de la Science de l'information d'après Hubert Fondin (Fondin, 2001) : pour la première, le but de cette science est l'étude de l'information « *produite [...], transformée [...], distribuée [...], retrouvée [...], conservée [...]* et *utilisée [...]* » ; pour la deuxième, c'est le même but mais réduit à l'étude de l'information scientifique et technique « *avec ses auteurs [...], ses moyens de communication [...], ses institutions [...], ses groupes de pression [...], ses porte-parole convaincus [...], ses lieux de défense [...], etc* » ; enfin, pour la troisième, « *L'objet scientifique de la science de*

l'information est la compréhension d'un processus d'échange-partage qui relève d'une préoccupation de récupération d'information, dans le cadre, formel ou non, d'un dispositif, personnel ou collectif, ou d'un système – secondaire – de création de l'information et de diffusion de l'auteur vers le lecteur. ».

L'une, en résumé, focalise ses intérêts sur le document, l'autre, sur une catégorie particulière (stratégique) d'information, et la dernière, sur le processus humain. Cette synthèse a le mérite de clarifier des démarches et des points de vue habituellement confondus mais c'est au prix d'une radicalisation des oppositions qui, dans les faits, n'ont pas cette « intelligence » épistémologique mais présentent des ancrages méthodologiques très diversifiés. Il n'en demeure pas moins que buts et méthodes ayant leur part dans le sens d'une recherche, il serait utile de partir de cette tripartition pour observer qu'en de multiples points, l'opérateur conceptuel des médiations permettrait de mettre l'accent sur ce qu'est, pour Hubert Fondin la Science de l'information (unique et au singulier) : «... celle qui veut comprendre le processus communicationnel spécifique de la recherche informationnelle » (p. 119).

Au cours des développements suivants, on pourra se rendre compte, en effet, que la médiation autorise, quel que soit le point de départ à propos de l'objet, une forme de réévaluation des anciennes « visions ». Partant du document, nous aborderons ensuite quelques-uns des questionnements en cours.

Même partiel, un point des approches actuelles ne peut ignorer une reprise critique des cadres et méthodes. Où placer l'étude du traitement des documents (primaires et secondaires) considérés comme des objets médiateurs, à la fois porteurs d'une certaine information, agents de communication et moyens d'accès à l'information ? En somme, où faut-il placer une recherche qui situe ses perspectives sur le document non plus du point de vue d'une critique méthodologique des sources, comme l'histoire et plus largement les sciences humaines nécessitant un apport documentaire, mais du point de vue d'une recherche qui étudie le document en tant que révélateur social, politique, économique et culturel. Des diverses disciplines susceptibles d'accueillir ce type de recherche, la documentologie, qui garde toute sa nécessité théorique, s'impose par sa spécificité, marquée dès les années 1930 par les idées et les travaux de Paul Otlet. Tout en ayant conscience que la documentologie implique une désignation et un ensemble de travaux mal reconnus, même en SIC, il semble que ce « rappel historique » respecte cependant une cohérence entre les sujets, l'orientation des recherches et les antécédents scientifiques d'un champ défriché par Otlet⁵⁸ et Meyriat⁵⁹ principalement, auxquels il convient d'ajouter Suzanne Briet⁶⁰ et l'américain Mikael Buckland⁶¹, notamment pour leur apports théoriques à la réflexion sur la notion de document.

A partir de la définition proposée par Meyriat selon laquelle un document est un « *objet sur lequel sont enregistrés des signes représentant de l'information* »⁶² nous avons d'ailleurs

⁵⁸ OTLET Paul, 1934. *Traité de documentation : le livre sur le livre*. Bruxelles : Editiones Mundaneum [Nouvelle édition reproduit en fac-similé : Liège : Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, 1989]. 431 p.

⁵⁹ COUZINET Viviane, dir., 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Textes réunis en collab. avec Jean-Michel Rauzier. Paris : ADBS Éditions. 509 p.

⁶⁰ BRIET Suzanne, 1951. *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris : EDIT. 48 p.

⁶¹ BUCKLAND Michael K., 1997. What is a « document » ? *Journal of the American society for information science*, vol. 48, n° 9, p. 804-809 ; Id., 1998. What is a « digital document » ? *Document numérique*, vol. 2, n° 2, p. 221-230.

⁶² MEYRIAT Jean, 1993. Documentologie. In *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*, sous la dir. de R. Estivals. Paris : Retz. P. 151-152.

clarifié, dans un texte antérieur, en quoi les apports de la documentologie pourraient toujours aiguiller certaines recherches⁶³ :

« Vaste champ donc, pour le « documentologie », qu'on pourrait aussi approcher par ce que les termes de la définition mobilisent⁶⁴ : « objet » pour ce qui se rapporte à l'anthropologie matérielle ; « enregistrement » pour ce qui intéresse non seulement les phénomènes d'inscription mais aussi l'analyse et le traitement des données ; « signes » pour ce qui constitue la nature et la fonction, théoriques et pratiques, des moyens symboliques de la communication ; « représentation » pour ce qui concerne les systèmes de traduction tant sur le plan sociologique que sur les plans esthétique et technique ; « information » enfin, pour ce qui touche à cette entité protéiforme composée de stimuli, de connaissances et de langage, nécessaire à la maturation humaine autant qu'à l'organisation sociale. »⁶⁵

C'est en documentologie que peuvent se rassembler et se conforter du point de vue des méthodes : analyse de contenu, entretiens, observation empiriques et évaluations quantitatives ; et du point de vue des matériaux analysés : ouvrages, revues, outils divers, banques de données, sites, produits documentaires, etc. Elle pourrait répondre, enfin, à l'optique d'une recherche inscrivant l'indexation documentaire comme un des outils médiateurs par excellence dans l'analyse et la transmission des savoirs. Il faut y revenir cependant : peu de travaux s'inscrivent dans ce courant disciplinaire dont on a vu qu'il était lui-même subsumé par l'informatologie et la communicologie, disciplines ayant elles-mêmes peu de visibilité dans le lexique actuel des SIC.

3.2. Un exemple de médiation documentaire : l'image fixe

Un des points majeurs, balisant les parcours des problématiques du traitement documentaire, est l'étude du document et de l'indexation dans la transmission des savoirs ; nous en aborderons les facettes spécifiques à l'image dans une perspective historique et théorique des SI. Parmi ses différents rôles, la documentation doit se faire l'interprète de messages qu'elle prend en charge à différents stades de leur élaboration et de leur diffusion, tout en tenant compte de la variété et de la variabilité des contextes de restitution : on retrouve sa fonction liée au sens et à l'« intermédialité ». Le processus de traitement d'une image passe, par exemple, par ce qu'on nomme en documentation l'analyse, précédant ou se confondant avec l'indexation, et, en Littérature ou en Histoire de l'art, la description : comment les deux se rencontrent-elles ? participent-elles de l'herméneutique ? d'une iconologie ? Ces questions ne seront pas développées ici⁶⁶ mais on peut simplement noter que les natures d'images et les contextes de médiation sont des facteurs souvent déterminants dans les types de traitement, intellectuels et matériels, effectués.

Dans une optique spéculative, on peut, en effet, effectuer une traduction réciproque entre théorie documentaire et analyse iconologique en se séparant volontairement de toute finalité techniciste ou applicative. C'est le postulat d'une théorie informationnelle qui analyse la documentation en tant que champ de discours. Une autre voie est possible qui tente de prendre en compte les deux versants de la documentation, celui des contenus et celui des pratiques, et qu'on pourrait insérer dans les théories informationnelles sous le nom d'« info-

⁶³ COUZINET Viviane, REGIMBEAU Gérard et COURBIERES Caroline, 2001. Sur le document : notion, travaux et propositions, in COUZINET Viviane, dir. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS Éditions, p. 467-506.

⁶⁴ Il s'agit de la définition du document par Jean Meyriat rappelée ici. .

⁶⁵ COUZINET Viviane, REGIMBEAU Gérard et COURBIERES Caroline, 2001. Sur le document : notion, travaux et propositions, *op. cit.*, p. 473.

⁶⁶ Certains aspects sont abordés dans : REGIMBEAU Gérard, 2007. L'image d'art entre analyse critique et analyse documentaire. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 44, n° 2, p. 130-137.

documentologie »⁶⁷. Cette voie n'est pas celle de la pensée et de la conception des techniques relevant des ingénieurs, elle est plutôt celle d'une mise en question et d'une mise en débat de modèles théoriques relatifs à la médiation sous les aspects du processus et du médium. Il en ressort un examen des dimensions empiriques et pragmatiques plus effectives que dans une théorie strictement linguistique de la documentation mais ces dimensions n'ont d'autre objectif que d'aller dans le sens d'une théorisation critique pour enrichir les plans informationnels, documentaires et communicationnels de la discipline. Soit, pour le dire comme Jean Meyriat, réunir « *les deux grandes disciplines de la science de l'information* » : l'informatologie dont « *l'objet central est l'information* » et la documentologie dont l'objet d'étude est « *le système techno-social primaire de production et de diffusion de l'information* »⁶⁸

Plusieurs causes interviennent quant à l'intégration des images dans les fonds documentaires, mais l'une des plus manifestes tient à ce qu'elles font partie intégrante du livre et de son histoire. Le livre, sous la forme ancienne du *volumen* puis du *codex* a compté parmi les médiums antiques des images. Grâce à lui, elles se sont maintenues, souvent dans un état de fraîcheur que les fresques ou les sculptures décolorées n'ont pu conserver. Pour le reste, c'est-à-dire les images autonomes, les estampes, les cartes, puis les photographies, et la longue cohorte des supports illustrés, l'esprit bibliothécaire ou documentaliste ne s'est pas manifesté à leur égard partout et toujours de la même façon. Et puis, il faut distinguer entre les images qui seront l'apanage du musée et celles qui seront l'apanage des bibliothèques ou des centres de documentations. Les dimensions historique, matérielle et symbolique jouent ici un rôle important.

Même si les images fixes ou animées, au même titre que l'écrit, font partie intégrante des moyens d'information et de communication, la prise de conscience de leur valeur et de leur utilité dans les circuits, non plus seulement artistiques, mais ceux généraux de la documentation ; autrement dit la prise en compte des images en tant que ressources documentaires, et donc, nécessitant un traitement pour les conserver, les indexer pour les retrouver, et les mettre à disposition, s'est étalée sur de longs siècles avant de se généraliser.

Avec l'instauration de la République, les fonds privés devenus collections d'état et des collectivités territoriales durent faire l'objet de traitements documentaires plus amples et approfondis à des fins de collation, de présentation et de science mais aussi dans le but de garantir le patrimoine de la nation : « *L'inventaire, la classification, le catalogage systématique, la restauration et la conservation muséale s'imposèrent dès la fin du XVIIIe siècle comme une pressante 'exigence morale' dans une visée patrimoniale* »⁶⁹

La multiplication des fonds, des supports et des utilisations avec l'apparition de la photographie (Niepce, en 1822, puis le daguerréotype et la présentation du procédé par Arago en 1839), l'expansion de la presse, l'évolution des moyens de reproduction, l'usage de plus en plus intensif de l'imagerie scientifique ont imposé leur présence massive dans les circuits généraux de la documentation. Il faudra attendre le premier tiers du 20e siècle pour une prise en compte plus systématique, et débordant le cadre muséographique, non plus seulement de leur valeur mais aussi de leur statut documentaire.

Paul Otlet notait ainsi, en 1934 : « *Il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui, avec plus ou moins de perfection, de rigueur scientifique, de goût artistique, le contenu du vaste monde*

⁶⁷ Notre désignation ne sert que de repère et n'a aucune ambition taxonomique. Cf. sur la terminologie MEYRIAT Jean, 1981. Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, n° 14, 1981, p. 51-63. Ce texte est aussi disponible dans : COUZINET Viviane, dir., 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Textes réunis en collab. avec Jean-Michel Rauzier. Paris : ADBS Éditions, p. 143-159. Un autre texte sur ce sujet est à citer : MEYRIAT Jean, 1981. L'informatologie, science sœur de la bibliologie. In *Ibid.*, p. 161-171

⁶⁸ *Id.* In COUZINET Viviane, dir., 2001, *op. cit.*, p. 156.

⁶⁹ CHIROLLET Jean-Claude, 1998. *Les mémoires de l'art*. Paris : PUF, p. 28,

accessible à l'homme a été largement photographié. Il continue à l'être si bien que la pensée doit envisager l'existence d'une Documentation Iconographique Universelle (en prototype ou reproduction) à côté de la Documentation écrite (manuscrite ou imprimée).»⁷⁰ Rappelant certains travaux consacrés à des index de références sur des images de botanique ou des portraits, il préconisait rien moins qu'un « Index iconographique universel », en ajoutant que « L'élaboration des index particuliers devrait être répartie par pays, par matières, par époques, selon un plan d'ensemble à la manière de la bibliographie. Une méthode commune devrait être adoptée (règles catalographiques, formats, classification). »⁷¹

Progressivement, les banques de données textuelles sur l'image et les banques d'images ont vu le jour et on fait l'objet de travaux de recherche, même si la réalité n'est pas encore arrivée à la hauteur des espérances. Les propositions d'Otlet sur une méthode commune de traitement ont été bien longues à être acceptées. Plusieurs raisons interviennent pour expliquer de tels délais : l'urgence de traiter l'écrit, l'indifférence au problème d'une description catalographique normalisée, les contraintes de temps, les variations extrêmes d'intérêts des divers protagonistes, le manque de spécialistes, etc. Toutes ont certainement leur part mais il est plus probable que les raisons les plus fondamentales tiennent d'une part à une identification immédiate de notre culture avec le langage écrit et d'autre part à une sous-estimation des propriétés de l'image sinon une méfiance envers elle.

Ainsi les normes de catalogage de l'image fixe ne datent que de 1995 ; d'abord diffusées de façon restreinte, puis publiées en avant-première⁷², elles furent enfin éditées en tant que fascicule de documentation par l'Afnor en 1997⁷³. Certes, elles reprenaient des travaux déjà réalisés pour l'ISBN NBM (*International Standard Book Description for Non-Book Materials*) et préconisés depuis 1977 par l'IFLA (*International federation of libraries associations*), traduits en français en 1984 et révisés en 1987. On disposait donc de préfigurations, mais on retiendra cependant la lenteur de travaux de normalisation qui ont donc duré presque vingt ans.

De même, il faudra attendre les années 1970 et le début des années 1980 pour assister véritablement à une mobilisation « transversale » des professionnels et des chercheurs autour des problèmes documentaires de l'image, dont on retrouve des traces, notamment, à travers des colloques et des publications. Ce thème figura, par exemple, au 3ème Congrès national français sur l'information et la documentation, en 1979 sous le titre "L'analyse de l'image dans la documentation audiovisuelle". Entre-temps, en 1976, le Ministère de la culture, l'Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, et le CNRS vont confier un contrat d'étude à François Garnier dont il résultera un thésaurus adapté aux images de l'art, d'abord en tirage limité afin de le tester, à partir de 1981, puis sous sa forme éditée avec pour titre : *Thésaurus iconographique : système descriptif des représentations*, (sous l'égide de la Direction des musées de France) en 1984⁷⁴.

Citons à nouveau l'esprit encyclopédique (à ambition exhaustive) qui se concrétisera en France, avec la base de données *Joconde*, dont les notices reprennent le vocabulaire du *Thésaurus* cité. Cette base, accessible sur le Web, se propose d'inventorier l'ensemble des

⁷⁰ OTLET Paul, 1934. *Traité de documentation : le livre sur le livre*. Bruxelles : Editions Mundaneum [Nouvelle édition reproduit en fac-similé : Liège : Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, 1989], p. 193.

⁷¹ *Ibid.*, p. 195.

⁷² COLLARD Claude, GIANNATASIO Isabelle et MELOT Michel, 1995, *op. cit.*, p. 94 et 99.

⁷³ AFNOR, NF FD Z 44-077 1997. Documentation. *Catalogage de l'image fixe : rédaction de la description bibliographique*. Paris : AFNOR, 1997. 182 p.

⁷⁴ GARNIER François, 1984. *Thésaurus iconographique : système descriptif des représentations*. Paris : le Léopard d'or. 239 p.

oeuvres d'art appartenant à des collections publiques françaises⁷⁵. Mais, c'est la publication, en 1985, des actes d'un colloque tenu au Centre Georges Pompidou sous le titre de *Traitement documentaire de l'image fixe*, qui marquera un point de convergence des études et pratiques effectuées jusque là⁷⁶. Car, de fait, les images sont partout : agences de presse, photothèques généralistes ou spécialisées, archives publiques, archives d'entreprises, musées, médiathèques, bibliothèques, CRDP, CDDP, CDI⁷⁷, services de documentation des laboratoires, universités, ministères, etc.⁷⁸ Elles sont conservées, stockées, parfois à peine inventoriées, dans des lieux divers, publics ou privés, dans des entreprises et des organisations qui n'ont pas tous mis en place les moyens d'une exploitation documentaire.

Rappelons-le, pour rendre l'image exploitable en documentation, c'est-à-dire consultable ou communicable, il faut procéder à un traitement qui suppose, comme pour l'écrit, différentes étapes, dites traditionnellement « étapes de la chaîne documentaire » : 1) Collecte (acquérir) ; 2) Traitement (inventorier, numéroter, légender, estampiller, enregistrer, cataloguer : identifier noms, dates, lieux, supports, etc., décrire le support, analyser et indexer : reconnaissance des sujets, contenus, parties, termes traduisant les contenus, classer ; 3) Diffusion (mettre à disposition, retours des documents, appréciations des usagers). La numérisation n'a fait que transposer ou modifier les formes de certaines de ces étapes mais elles conservent, sous d'autres noms parfois, leur nécessité.

Seuls quelques indicateurs nous intéressent ici mais il faut garder à l'esprit les différentes phases du traitement documentaire pour une meilleure appréciation relative de chacune des phases, celles de l'analyse et de l'indexation notamment. Ces phases indiquent également, sous leur apparence anodine, tout ce qu'on pourrait retirer d'études poussées sur certains aspects, sinon tous, de ces « techniques » et activités. Comment, en particulier, ne pas voir l'intérêt d'approfondir des sujets comme ceux du légendage ou des principes d'identification selon les types d'images et les contextes, de même qu'on pourrait imaginer des études approfondies sur les supports recensés de l'image fixe (Cf. la liste de l'Afnor dans le Fascicule de documentation consacré à au catalogage de l'image fixe, Z 44.077, op. cit.), les principes de classification, ou bien encore des études de réception selon les types d'images.

Comme sur les dispositifs muséaux de la médiation écrite de l'art contemporain⁷⁹, il y aurait là des axes à investir. Ils le sont sûrement, en partie, notamment dans des rapports de stage, des mémoires de master, mais il manque encore une systématisation des recherches et des travaux de thèse sur de nombreux aspects de l'image en documentation.

3.3. Le documentaliste médiateur

La norme est présente à plusieurs niveaux du traitement documentaire ; des normes de description matérielle, des normes relatives au langage documentaire, des normes qui

⁷⁵ Banque créée en 1975. Site : Joconde : catalogue des collections des musées de France : Archéologie, beaux-arts, arts décoratifs, ethnologie, histoire, sciences et techniques. Direction des musées de France. [consulté le 25-10-2006]. URL : <<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/apropos/presentation-joconde.htm>>

⁷⁶ Bibliothèque publique d'information (BPI), 1985. *Le traitement documentaire de l'image fixe*. Paris : BPI. 91 p. Dossier technique n°3.

⁷⁷ Centres régionaux de documentation pédagogique, Centres départementaux de documentation pédagogique, Centre de documentation et d'information.

⁷⁸ KATTNIG Cécile, 2002. *Gestion et diffusion d'un fonds d'image*. Paris : ADBS : Nathan. 127 p. Coll. 128. Information-Documentation ; 269.

⁷⁹ A la manière des recherches menées en muséologie par le Laboratoire Culture et communication de l'Université d'Avignon, par l'équipe Recherches sur les institutions et les publics de la culture. URL : <<http://www.univ-avignon.fr/recherch/labcultcom.html>>

concernent la présentation des produits documentaires se succèdent. Toute cette phase de préparation qui est du domaine du spécialiste et qui est réalisée en amont reste souvent inconnue du destinataire. Cette logique professionnelle veut que ce travail de facilitation de l'accès à l'information reste invisible afin de ne pas encombrer l'esprit de l'utilisateur de considérations purement techniques. Cependant, si l'on se déplace vers la logique de l'utilisateur, une connaissance minimale du traitement de l'information devrait faciliter la recherche d'informations. C'est un travail de médiation qui vient atténuer la rigueur d'une normalisation et rendre perméable la frontière entre le concepteur du produit d'information et son récepteur, et ce dans le but d'une meilleure communication.

La gestion d'un centre de documentation nécessite l'organisation de différentes entités : des espaces, des outils de recherche, des informations et la communication de l'information contenue dans ces différents objets. Il s'agit, rappelons-le, pour le documentaliste, de communiquer des informations afin que l'utilisateur bâtit ses propres connaissances en vue de se constituer un savoir. Cependant, cette médiation n'est possible que grâce à la construction d'un espace spécifique, lequel doit avoir une organisation qui fasse sens. La mise en place d'une organisation des connaissances nécessite, nous le rappelons, « une instance qui assure, dans la communication et la vie sociale, l'articulation entre la dimension individuelle du sujet et de sa singularité et la dimension collective de la sociabilité et du lien social » (Lamizet, Silem, 1997 : 364)⁸⁰, c'est à dire une médiation.

Cette notion de la médiation est corroborée par Hélène Trocmé-Fabre lorsqu'elle l'applique au travail du documentaliste : « *Le documentaliste est le médiateur : ni négociateur, ni arbitre, ni décideur, ni sauveur. La médiation est par nature une relation ternaire, qui permet la transformation de la relation de deux partenaires en présence, ou de deux parties séparées par une méconnaissance. La médiation permet la recontextualisation et la mise en relation. L'apprentissage est un moyen d'établir une médiation entre soi et soi, mais cette médiation a besoin d'être elle-même « médiée » par un médiateur.* » (Trocmé-Fabre, 1994 : 63)⁸¹

Dans le domaine de l'information – documentation, Caroline Courbières a ainsi distingué une triple médiation inhérente au processus d'indexation : « *le premier niveau de médiation [...] concerne à la fois le rapport entre l'informatiste et le document, et ce rapport médiatisé par le langage documentaire utilisé. Il précède les deux autres niveaux de médiation : celui établi entre l'informatiste et le langage documentaire, et celui qui s'opère entre l'informatiste et l'utilisateur potentiel* » (Courbières, 2002 : 120)⁸².

Objet de recherche toujours actuel, l'indexation analytique figure parmi les techniques du traitement documentaire intervenant en un point sensible de la médiation de l'information et des savoirs. Une courte illustration par les facteurs de variation dans l'indexation permet de saisir qu'une médiation documentaire est aussi dépendante des contraintes du dispositif.

- a) En premier lieu, c'est le contexte du centre ou du système de documentation qui produit des différences d'indexation. S'il s'agit d'un fonds spécialisé ou encyclopédique ; s'il est supposé rendre des services ayant une valeur ajoutée dans le domaine social, économique, industriel ou celui des loisirs ; s'il a une mission

⁸⁰ Médiation. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication* / sous la dir. de Bernard Lamizet et Ahmed Silem. Paris : Ellipses Marketing, 1997. p. 364.

⁸¹ TROCME-FABRE Hélène, 1994. Le savoir apprendre : état de la recherche. In 3^e CONGRES DES DOCUMENTALISTES DE LYCEES ET COLLEGES (1993 ; Marseille). *Information et pratiques d'information : quelle recherche ?* Paris : FADBEN-CDI ; Nathan. p. 58-64.

⁸² COURBIERES Caroline, 2002. Une approche communicationnelle de l'analyse documentaire. In ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL MICS-LERASS (Equipe de Médiations en information et communication spécialisées du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 3 (21-22 mars 2002 ; Toulouse). *Recherches récentes en sciences de l'information : convergences et dynamiques*, sous la dir. de Viviane Couzinet et Gérard Regimbeau. Paris : ADBS. p. 105-125.

de diffusion ou de pédagogie ; s'il travaille avec des moyens suffisant ou insuffisant, etc. il ne présentera pas les mêmes conditions de traitement des documents et de l'information. Et ces questions posées du côté de l'offre, se retrouve du côté de la demande avec l'attente et la catégories des usagers et des utilisateurs selon leurs professions, leur âge, leurs connaissances, les types de questions qu'ils posent et leurs intentions quant à l'utilisation prévue ou leur usage effectif de l'information donnée .

- b) La deuxième entrée possible pour distinguer des variations concerne les choix et moyens du centre. Les moyens matériels et humains conditionnent ainsi la durée moyenne de traitement documentaire ainsi que l'unité documentaire choisie qui pourra aller d'un article de périodique à un ouvrage ou d'une image à un lot d'images. L'indexation sera plus ou moins précise et approfondie en fonction de ces facteurs.
- c) Les types d'information et de documents entrent également en ligne de compte dans les différences d'indexation. Selon qu'il s'agira, par exemple, de documentaires ou de fictions, d'estampes ou d'images de reportage, de documents physiques ou en ligne, on n'appliquera pas le même type d'analyse. Il faut ajouter à cela la nature des outils d'interrogation qui pourra impliquer un mode d'interrogation spécifique avec ou non une possibilité d'accès en plein texte (interrogation booléenne ; fichier manuel ; informatisation...), la nature et le nombre des autres accès prévus (par mots du titre, légendes...).
- d) Le traitement documentaire par lui-même, qu'on a tendance à isoler pour en faire une cause unique, entraîne également des variations selon plusieurs paramètres qui concernent : le degré d'analyse (fine, moyenne ou globale, superficielle ou approfondie) ; la profondeur de l'indexation (termes portant sur un ensemble ou des détails, nombre de termes choisis par éléments indexés) ; le vocabulaire utilisé (langage documentaire ou naturel, unitermes ou chaînages de termes, vocabulaire commun ou spécialisé, vocabulaire abstrait ou concret, thesaurus spécialisé ou encyclopédique, choix des registres dénotatif ou connotatif pour l'image, etc.) ; les bases de l'analyse et les textes d'accompagnement (titres, fragments, fiches, commentaires, etc.) ; la subjectivité de l'indexeur (connaissances du domaine indexation individuelle ou collective, indexation libre ou contrôlée, principes analytiques professionnels ou folksonomies, etc.).

Autant de paramètres qui orientent l'analyse et l'indexation et conditionneront en partie un mode et une qualité de la médiation documentaire. Comme l'écrit Yves Jeanneret : « *Fabriquer des systèmes documentaires et les mettre en œuvre, c'est construire les possibilités pratiques d'une activité interprétative hétérogène, qui circule entre divers sujets interprétants et entre différentes dimensions du sens.* »⁸³ Par l'indexation, en effet, se construisent, en amont de l'interrogation documentaire, la pertinence, le silence et le bruit sur la question centrale du sujet (matière ou thème) d'un document, rencontrant ou non les intentions de l'utilisateur.

La médiation documentaire est une médiation des savoirs. Le bibliothécaire ou le documentaliste, médiateur, guide, tuteur doit permettre à l'utilisateur de trouver l'information dont il a besoin. Elle nécessite la mise en place d'un système de communication adapté à l'utilisateur mais il arrive que la construction d'un système d'information, au lieu de simplifier l'accès aux connaissances, ne fasse qu'ajouter un écran supplémentaire entre l'utilisateur et l'information. C'est en effet le constat que fait Michèle Mollard en notant que l'accès à un

⁸³ JEANNERET Yves, 2006. Désigner, entre sémiotique et logistique. In *Indice, index, indexation*, sous la dir. d'Ismaïl Timimi et Susan Kovacs, actes du colloque international du CERSATES et GERICO, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, 3-4 nov. 2005. Paris : ADBS, 2006, p. 95-104.

savoir de référence ne peut se faire que grâce à un savoir documentaire, ce qui revient à multiplier les obstacles pour l'utilisateur (Mollard, 1996)⁸⁴. La mise en place des langages documentaires, que ce soit une classification, l'utilisation d'un thésaurus, la mise en espace et le rangement, peuvent produire de l'enfermement et éloigner l'utilisateur de l'information qu'il recherche. Mais, ces normes sont aussi ce qui va le guider, elles vont être les points de repères dans un parcours de recherche et autoriser un vagabondage pour trouver un chemin.

Conclusion

Au terme de cette présentation du concept de médiation, accompagné de quelques remarques sur des aspects appliqués, nous pouvons insister sur les possibilités de développement d'un concept dont on n'a pas exploité toutes les ressources.

Selon le point de vue adopté dans l'étude du domaine documentaire, on peut retrouver des perspectives accentuant l'importance des différents composants humains ou matériels de la médiation. Le principal intérêt d'une analyse des médiations d'un point de vue des sciences de l'information serait de rassembler et de croiser les théories et les observations provenant à la fois des sciences du signe et du sens, de la bibliothéconomie, de la bibliographie matérielle, de l'analyse des usages et de la théorie de la traduction (qui est en fait une théorie de la médiation).

BIBLIOGRAPHIE

AFNOR, FD Z 44-077, sept. 1997. Documentation. Catalogage de l'image fixe. Rédaction de la description bibliographique. In *Formation des bibliothécaires et documentalistes. Normes pour l'épreuve de catalogage. Images fixe et animée. Sons*. AFNOR, 1998. ISBN 2-12-484433-4.

ALAVA Séraphin, 1993. Eléments pour une didactique de la médiation documentaire. *Documentaliste – Sciences de l'information*, janvier-février, vol. 30, n° 1, p. 14-18.

ALTMAN Rick, 2000. Technologie et textualité de l'intermédialité. *Sociétés et représentations* (CREDHESS), n° 9, p. 11-20.

BARTH Britt-Mari, ca 2007. Le savoir en construction. Former à une pédagogie de compréhension. Fiche de synthèse de B. Martinez. 15 p. Site de Tursan, académie de Créteil. [consulté le 15-04-2007]. URL : <http://tursan.ac-creteil.fr/ID/94/c21/spip/IMG/pdf/savoirenconstruc.pdf>

BEGUIN-VERBRUGGE Annette, 2002. Le traitement documentaire est-il une énonciation ? In ACTES DU XIII^e CONGRES NATIONAL DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (7-9 octobre 2002 ; Marseille). *Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthode*. Rennes : SFSIC. P. 329-335.

BELTING Hans, 2001. *Pour une anthropologie des images*. Paris : Gallimard (Ed. originale

⁸⁴ MOLLARD, Michèle (1996). *Les CDI à l'heure du management*. Lyon : ENSSIB - FADBEN. 159 p.

en allemand, 2001). 346 p. Coll. Le temps des images.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI), 1985. *Le traitement documentaire de l'image fixe*. Paris : BPI. 91 p. Dossier technique n°3.

BOUGNOUX Daniel, 1991. *La communication par la bande : introduction aux sciences de l'information et le communication*. Paris : Editions La Découverte. 276 p. Coll. Textes à l'appui. Série Sociologie.

BOUVERESSE Jacques, 1999. *Prodiges et vertiges de l'analogie : de l'abus des belles-lettres dans la pensée*, 1999. Paris : Ed. Raisons d'agir, 158 p

BRETON Philippe et PROULX Serge, 1993. *L'explosion de la communication*. Montréal (Québec) : Boréal, 323 p.

BRIET Suzanne, 1951. *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris : EDIT. 48 p.

BUCKLAND Michael K., 1997. What is a « document » ? *Journal of the American society for information science*, vol. 48, n° 9, p. 804-809.

BUCKLAND Michael K., 1998. What is a “digital document” ? *Document numérique*, vol. 2, n° 2, p. 221-230.

CACALY Serge, dir., 2004. *Dictionnaire de l'information*. Paris : A. Colin. 274 p.

CALLON Michel, 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'année sociologique*, n° 36, p. 169-207.

CARDINET Annie, 1995. *Pratiquer la médiation en pédagogie*. Paris : Dunod. 186 p.

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (CNRTL). Portail lexical. [consulté le 8-10-2008], URL : <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/>

CAUNE Jean, 2004. Au XXe siècle, le concept de médiation... Entretien avec Marie Thonon, *MEI*, n° 19, "Médiations et médiateurs ", p. 15.

CHIROLLET Jean-Claude, 1998. *Les mémoires de l'art*. Paris : PUF, 265 p.

CNU 71. Sciences de l'information et de la communication. Présentation. Domaines de compétences de la 71e section [consulté le 4-05-2007], URL : <http://cnu71.free.fr/12-competence.html>

COLLARD Claude, GIANNATASIO Isabelle et MELOT Michel, 1995. *Les images dans les bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie. 390 p.

Communiquer/Transmettre, 2001. Actes du Colloque de Cerisy, 2000. Coord. Françoise Gaillard et Daniel Bougnoux. *Les cahiers de médiologie*, n° 11, 349 p.

COURBIERES Caroline et RÉGIMBEAU Gérard, dir., 2006. Dossier « Dimensions sociales du document », *Sciences de la société*, n° 68, 202 p.

COURBIERES Caroline, 2002. Une approche communicationnelle de l'analyse documentaire. In ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL MICS-LERASS (Equipe de Médiations en information et communication spécialisées du Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 3 (21-22 mars 2002 ; Toulouse). *Recherches récentes en sciences de l'information : convergences et dynamiques*, sous la dir. de Viviane Couzinet et Gérard Régimbeau. Paris : ADBS. p. 105-125.

COUZINET Viviane, dir., 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Textes réunis en collab. avec Jean-Michel Rauzier. Paris : ADBS Éditions. 509 p.

COUZINET Viviane, RÉGIMBEAU Gérard et COURBIERES Caroline. 2001. Sur le document : notion, travaux et propositions, in COUZINET Viviane, dir. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Paris : ADBS Éditions, p. 467-506.

DAVALLON Jean, 2002. Réflexions sur la notion de médiation muséale. In CAILLET Elisabeth et PERRET Catherine, dir. *L'art contemporain et son exposition (1)*. Paris : L'Harmattan. Coll. Patrimoines et société, p. 42.

Le Débat, 2006, n° 140, mai-août, Dossier : Une nouvelle théorie de l'esprit : la médiation, p. 66-151.

DEBRAY Régis, 1994. *Manifestes médiologiques*. Paris : Ed. Gallimard. 220 p.

Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication, 1997 / sous la dir. de Bernard Lamizet et Ahmed Silem. Paris : Ellipses Marketing.

Dictionnaire général des sciences humaines, 1975 / sous la direction de Georges Thinès et Agnès Lempereur. Paris : Editions universitaires, 1975.

ESTIVALS Robert, 1983. La communicologie. *Schéma et schématisation*, n° 19, 1983, p. 39-60.

ETEVE Christiane, 1999. Apprentissages et médiation documentaire. *Argos*, avril, n° 23, p. 40-42.

FABRE Isabelle, 2006. *L'espace documentaire comme espace de savoir : itinéraires singuliers et imaginaires collectifs*. 354 p.-Annexes. Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Toulouse 2, LERASS, Equipe Médiations en information et communication spécialisées (MICS), Toulouse 3.

FONDIN Hubert, 2001. La science de l'information : posture épistémologique et spécificité disciplinaire, *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol 38, n°2, p. 112-122.

GARDIES Cécile, 2006. *De la mouvance identitaire à l'ancrage scientifique des professionnels de l'information-documentation dans l'enseignement agricole*. 373 p. Thèse en Sciences de l'information

et de la communication, Toulouse 2, LERASS, Equipe Médiations en information et communication spécialisées (MICS), Toulouse 3.

GARNIER François, 1984. *Thésaurus iconographique : système descriptif des représentations*. Paris : le Léopard d'or. 239 p.

GELLEREAU Michèle, 2006. Pratiques culturelles et médiation. In OLIVESI Stéphane, *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*, Grenoble : PUG, 2006, p. 27-42.

HEINICH Nathalie, 2001. *La sociologie de l'art*. Paris : Ed. La Découverte. 122 p. Coll. Repères ; 328. Chapitre VI. « Médiation », p. 58-73.

HENNION Antoine, 1993 a. *La passion musicale : une sociologie de la médiation*. Paris : Edition Métailié. La médiation, ou comment s'en débarrasser, p. 221-236.

HENNION Antoine, 1993 b. L'histoire de l'art : leçons sur la médiation. *Réseaux*, juillet-août, n° 60, p. 9-38.

HUDRISIER Henri, 1981. Le traitement de l'image : les banques de données iconographiques de presse et encyclopédiques. In IDT. *Textes des Communications IDT'81*. Paris : Ed. ADBS : ANRT, p.385-390.

JACOBI Daniel, 1999. *La communication scientifique ; discours, figures, modèles*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 227 p. Coll. Média & société.

JEANNERET, Yves et OLLIVIER, Bruno, dir. 2004. Dossier : Les sciences de l'information et de la communication : savoirs et pouvoirs, *Hermès* (CNRS Editions), n° 38, 239 p.

JEANNERET Yves, 2006. Désigner, entre sémiotique et logistique. In *Indice, index, indexation*, sous la dir. d'Ismaïl Timimi et Susan Kovacs, actes du colloque international du CERSATES et GERICO, Université Charles-de-Gaulle, Lille 3, 3-4 nov. 2005. Paris : ADBS, 2006, p. 95-104.

KAHN-LYOTARD Laurence, 1981. [Article] Hermès. In BONNEFOY Yves, dir., 1981. *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*. Paris : Flammarion, vol. 1., p. 501-504.

KATTNIG Cécile, 2002. *Gestion et diffusion d'un fonds d'image*. Paris : ADBS : Nathan. 127 p. Coll. 128. Information-Documentation ; 269.

LAMIZET Bernard, 1999. *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan. 447 p. Coll. Communication.

LAMIZET Bernard et SILEM, Ahmed, dir., 1997. *Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses Marketing.

LAMIZET Bernard, 1995. Médiation, culture et sociétés. *Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication*. Paris : Ed. d'Organisation, p. 129-186.

LERCHER Alain, 1985. *Les mots de la philosophie*. Paris : Belin. Coll. Le français retrouvé,

MEYRIAT Jean, 1981. Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, n° 14, 1981, p. 51-63. Ce texte est aussi disponible dans : COUZINET Viviane, dir., 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Textes réunis en collab. avec Jean-Michel Rauzier. Paris : ADBS Éditions, p. 143-159.

MEYRIAT Jean, 1981. L'informatologie, science sœur de la bibliologie. In COUZINET Viviane, dir., 2001. *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information-documentation*. Textes réunis en collab. avec Jean-Michel Rauzier. Paris : ADBS Éditions, p. 161-171.

MEYRIAT Jean, 1993. Documentologie. In *Les sciences de l'écrit : encyclopédie internationale de bibliologie*, sous la dir. de R. Estivals. Paris : Retz. P. 151-152.

MOLLARD Michèle, 1996. *Les CDI à l'heure du management*. Lyon : ENSSIB - FADBEN. 159 p.

MUCCHIELLI Alex, 1995. Les mécanismes de la médiation dans les groupes et les organisations. *Introduction aux Sciences de l'Information et de la Communication*, sous la direction de D. Benoît. Paris : Ed. d'Organisation, p. 83-93.

OTLET Paul, 1934. *Traité de documentation : le livre sur le livre*. Bruxelles : Editions Mundaneum [Nouvelle édition reprod. en fac-similé : Liège : Centre de lecture publique de la Communauté française de Belgique, 1989. 431 p.

PERAYA Daniel, 1999. Vers les campus virtuels. Principes et fondements techno-sémio-pragmatiques des dispositifs de formation virtuels. In G. Jacquinot et L. Montoyer, ed., *Le Dispositif : entre Usage et concept*, numéro spécial, n° 25. *Hermès*, p. 153-168. Paris : CNRS Éditions.

PERAYA Daniel, 2005. La formation à distance : un dispositif de formation et de communication médiatisées. Une approche des processus de médiatisation et de médiation. *TICE et développement*, Numéro 01, 9 novembre 2005, [consulté le 3-05-2007] URL : <http://www.revue-tice.info/document.php?id=520>.

Recherches en communications (Université catholique de Louvain. Département de communication), n° 1, 1994, "Métaphores (I)".

REGIMBEAU Gérard, 2002. Légitimation et expertise en art contemporain : les publications relatives à Supports-Surfaces (1966-1974), *Questions de communication*, n° 2, p. 71-82.

REGIMBEAU Gérard, 2006. *Le sens inter-médiaire : recherches sur les médiations informationnelles des images et de l'art contemporain*. Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication. Document de synthèse 252 p. Toulouse 2, LERASS, Equipe Médiations en information et communication spécialisées (MICS), Toulouse 3.

REGIMBEAU Gérard, 2007. L'image d'art entre analyse critique et analyse documentaire. *Documentaliste-Sciences de l'information*, vol. 44, n° 2, p. 130-137.

RTP-DOC. *Les déplacements documentaires*. [en ligne] Roger T. Pédaque, STIC-SHS-CNRS. Document de travail soumis à la discussion, 18-04-2005. URL : <http://rtp-doc.enssib.fr/IMG/rtf/Pedauque_3-V1-RTF.rtf> [consulté le 15-04-2008].

SERRES Michel, 1968. *Hermès ou La communication*. Paris : Les Ed. de Minuit, p. 12. Le réseau de communication : Pénélope (reprise d'un texte de 1964).

SERRES Michel, 1972. *Hermès II : L'interférence*. Paris : Les Ed. de Minuit, p. 223-236.

SERRES Michel, 1974. *Hermès III : La traduction*. Paris : Les Ed. de Minuit, 1976. 269 p.

Le site de la médiologie. Qu'est-ce que la médiologie ? [consulté le 20-04-2008], URL <<http://www.mediologie.org/>>

Trésor de la langue française informatisé [en ligne], *TLFi*. Laboratoire ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) : CNRS : Nancy 1 ; Nancy 2. [Consulté le 10-09-2008]. URL : <<http://atilf.atilf.fr/Internet>>.

TROCME-FABRE Hélène, 1994. Le savoir apprendre : état de la recherche. In 3^e CONGRES DES DOCUMENTALISTES DE LYCEES ET COLLEGES (1993 ; Marseille). *Information et pratiques d'information : quelle recherche ?* Paris : FADBEN-CDI ; Nathan. p. 58-64.

VERÓN Eliseo, 1994. De l'image sémiologique aux discursivités. *Hermès*, n° 13-14.

WINKIN Yves, éd., 1981. *La nouvelle communication : G. Bateson, R. Birdwhistell, E. Goffman, E.T. Hall, et al.* Paris : E. du Seuil, 1984. Coll. Points ; 136.